

# Assemblée générale

PROVISOIRE

A/42/PV.5 24 septembre 1987

FRANCAIS

JIV LIBRARY

ENTER COLLECTION

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 5e SEANCE

Tenue au Siège, à New York, le lundi 21 septembre 1987, à 15 heures

Président :

M. FLORIN

(République démocratique allemande)

Allocution de S. E. M. Jaime Lusinchi, Président de la République du Venezuela

Débat général [9] (suite)

#### Déclarations de :

M. Adodo (Togo)

M. Iglesias (Uruguay)

M. Sorsa (Finlande)

M. Wagner-Tizon (Pérou)

M. Hermannsson (Islande)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, <u>dans un délai d'une semaine</u>, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, <u>Département des services</u> de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

## La séance est ouverte à 15 h 25.

ALLOCUTION DE S. E. M. JAIME LUSINCHI, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU VENEZUELA

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation du russe) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président de la République du Venezuela, S. E. M. Jaime Lusinchi.

M. Jaime Lusinchi, Président de la République du Venezuela, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République du Venezuela, S. E. M. Jaime Lusinchi, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée.

Le <u>PRESIDENT LUSINCHI</u> (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Venezuela, je suis heureux de vous adresser mes félicitations les plus sincères à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Vos qualités personnelles bien connues et votre longue carrière de diplomate sont pour nous la garantie que les travaux de l'Assemblée générale s'achèveront avec le succès escompté.

Permettez-moi également d'exprimer la reconnaissance du Venezuela à M. Choudhury, du Bangladesh, Président sortant, pour le remarquable travail qu'il a accompli. Il a apporté sa précieuse contribution dans de nombreux domaines et son action témoigne de son appui aux principes qui inspirent les Nations Unies.

C'est avec un plaisir tout particulier que je veux saluer, avec le plus grand respect, le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, un éminent latino-américain. Ses efforts persistants en faveur de la paix et de l'harmonie internationales, l'intelligence et la persévérance dont il a fait preuve dans l'accomplissement de ses hautes fonctions méritent toute notre reconnaissance.

Je me présente à nouveau dans cette instance de dialogue universel pour y affirmer l'attachement du Venezuela aux causes fondamentales de la paix et de la compréhension entre les peuples, qui sont la raison d'être de l'Organisation.

Je parais devant cette assemblée, convaincu que dans une période marquée par une grave crise économique, d'extraordinaires dilemmes politiques et de constantes menaces à la paix, l'Organisation des Nations Unies s'affirme comme le mécanisme aujourd'hui incontournable pour favoriser la solution des grands problèmes qui

touchent la communauté internationale. Notre message se veut donc un appui sans équivoque à ses efforts et à sa mission.

Je suis donc certain de me faire l'interprète de la conviction unanime des Vénézuéliens en affirmant, sans aucune ambiguïté, que le Venezuela a foi dans l'Organisation des Nations Unies, les motivations qui sont à son origine et la force de ses idéaux. Nous sommes résolument aux côtés de ceux qui luttent pour son renforcement, dont dépend en grande partie la satisfaction de nombreuses espérances. Il nous est impossible d'accepter qu'au nom d'intérêts subalternes on hypothèque les perspectives d'un bien-être collectif. En revanche, l'heure exige des initiatives, des résultats concrets, avec un sens clair des responsabilités en jeu. Les Nations Unies peuvent être à la hauteur; nous en sommes certains.

Je souhaite faire part ici d'un certain nombre de considérations que j'estime fondamentales concernant la situation internationale actuelle et brosser les grandes lignes de la politique étrangère de mon gouvernement, le Gouvernement du peuple vénézuélien.

Je suis tenu d'évoquer tout d'abord l'impératif de la paix aux niveaux mondial et régional. On connait bien les dangers qui menacent l'espèce humaine en cette ère nucléaire. Nous connaissons également les obstacles puissants qui se dressent sur le chemin du renforcement d'une paix stable et durable. Face à de tels écueils, il est naturel que le pessimisme prévale souvent dans les diagnostics sur le thème de la paix et de son avenir.

Nous ne pouvons pas, naturellement, nous abuser; en effet, s'il est vrai que depuis la seconde guerre mondiale aucune nouvelle conflagration généralisée ne s'est déclenchée, il est vrai également que cette "paix nucléaire" est moins qu'un accord volontaire – ce qui naturellement n'est pas fait pour nous rassurer non plus – c'est au contraire le résultat d'une rivalité implacable pour le pouvoir et la domination, alimentée par la peur, la méfiance et la recherche de la suprématie.

Il ne faut donc pas se dissimuler ces réalités, mais il serait également incorrect de ne pas signaler un certain nombre de traits positifs qui révèlent que la déraison n'a pas encore réussi à s'emparer de nos volontés. Nous comprenons que le contrôle des armements et le désarmement ne sont pas en eux-mêmes une garantie de paix, mais il ne fait aucun doute que par leur biais se manifeste une volonté de paix. Dans ce sens, c'est avec plaisir que nous nous félicitons des pas importants qui ont été faits par les deux grandes puissances nucléaires pour éliminer une catégorie complète de missiles à courte et à moyenne portée en Europe.

Le Venezuela souhaite faire entendre sa voix pour appuyer cette initiative qui vise à diminuer dans une certaine mesure l'écrasant poids de la course aux armements nucléaires. Je crois nécessaire et juste de reconnaître l'intention positive qui semble animer les dirigeants des grandes puissances dans le cadre des négociations en cours. Nous espérons que cette volonté de compromis sera le prélude à des progrès plus rapides, plus importants sur la voie du contrôle des armements et du désarmement nucléaire. A cette époque, au moment où se profile avec une netteté inquiétante le danger de l'autodestruction, nous ne pouvons pas nous fier à un équilibre de la terreur nucléaire en tant que facteur de paix. Nous devons donc aller au-delà et faire reposer la paix sur des valeurs de tolérance et de coopération internationale.

Il y a quelques jours, s'est tenue la Conférence internationale sur le rapport entre le développement et le désarmement. Elle a confirmé une fois encore ce

qui est évident, à savoir qu'au milieu de la crise économique et financière à laquelle sont confrontés les pays en développement, il est devenu maintenant impérieux de prendre les mesures qui rendront possible la réorientation des ressources financières considérables qui faciliteraient sans aucun doute la solution de quelques-uns des graves problèmes auxquels nos pays font face.

Tout progrès dans le domaine du désarmement représentera un pas bienvenu vers cet objectif que nous défendons et continuerons de défendre avec détermination. Aussi, lançons-nous un appel instant aux superpuissances afin qu'elles facilitent et développent les négociations dans le domaine du désarmement nucléaire. De même, comme nous l'avons fait d'ailleurs à la Conférence du désarmement de Genève, nous confirmons l'objectif auquel nous ne renoncerons pas : la conclusion d'une convention pour l'interdiction des armes chimiques. Nous voyons avec plaisir que des progrès ont été réalisés dans ce domaine dans le cadre des négociations actuelles.

En harmonie avec les principes de cette organisation, nous avons exercé notre responsabilité en tant que membre du Conseil de sécurité, responsabilité que notre pays a assumée à trois occasions durant les 30 années de notre régime démocratique. En décembre prochain s'achèvera notre mandat actuel de membre non permanent du Conseil de sécurité, organe essentiel des Nations Unies, où nous nous sommes efforcés chaque fois d'exercer un rôle de conciliation, un rôle constructif en faveur de la paix mondiale.

Mon pays continuera de militer au service de la paix, en tout lieu de la planète. Nous appuyons avec fermeté, avec loyauté, le recours aux moyens pacifiques pour la solution des différends entre les Etats, et parmi ces moyens, nous préconisons la négociation directe sans pressions, sans délais inacceptables; nous prônons le dialogue raisonnable, large et franc pour éliminer les litiges.

Dans cet esprit, nous avons participé aux travaux du Groupe de Contadora en faveur de la paix dans la région de l'Amérique centrale. Après quatre années de travail intense en faveur d'une solution pacifique et négociée de la crise en Amérique centrale, on commence à observer un certain nombre de résultats qui nous permettent d'être raisonnablement optimistes.

Les accords auxquels sont parvenus au Guatemala les présidents des cinq Republiques d'Amérique centrale représentent un progrès notable qui nous a permis de dire qu'un certain nombre d'écueils ont été maintenant franchis. C'est un effort entrepris par les pays d'Amérique centrale eux-mêmes qui ajoute à l'authenticité et à la fiabilité de l'accord obtenu.

Je désire souligner qu'un comité international de vérification et de suivi envisagé par les accords du Guatemala, a été mis en place il y a quelques semaines à Caracas. Ce comité est composé des Ministres des affaires étrangères du Groupe de Contadora, du Groupe d'appui et d'Amérique centrale ainsi que des Secrétaires généraux de l'Organisation des Etats américains et de l'Organisation des Nations Unies.

Naturellement, nous sommes conscients du fait que dans l'ensemble de ce processus il est nécessaire d'obtenir la collaboration de pays qui ont des attaches et des intérêts dans la région. Tous nos efforts pourraient être mis en danger et la paix pourrait s'avérer impossible en Amérique centrale sans une contribution positive de leur part. Nous reconnaissons également que ce conflit, comme nombre d'autres que nous avons connus et que nous connaissons aujourd'hui, est lié dans une bonne mesure à des injustices économiques et sociales sous-jacentes dont il faut traiter. Ces aspects sont fondamentaux et le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui les prennent en considération dans leur dimension réelle. Aussi a-t-on décidé à la Réunion de Caracas de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour faciliter la conception et la réalisation d'un programme d'urgence de coopération technique et économique destiné aux pays de la région et l'on a décidé de prendre dans les plus brefs délais les mesures propices à la mise en oeuvre de ce programme dans le cadre de la communauté internationale. Il s'agit là d'une exigence capitale.

La poursuite de négociations, la volonté politique se traduisant constamment par les actions conjointes des pays du Groupe de Contadora, enrichie encore par la participation des pays du Groupe d'appui, ont permis de faire une expérience très utile qui a stimulé ces huit pays, les a conduits à créer un mécanisme permanent de consultations et de concertations politiques constitué à Rio de Janeiro en décembre 1986.

C'est là notre réponse pour renforcer systématiquement la concertation politique entre les gouvernements participants par le biais de consultations régulières sur les questions qui touchent aux intérêts de nos pays et ce dans le cadre d'une plus grande unité de l'Amérique latine. Nous sommes également animés par la volonté de renforcer les processus démocratiques et pluralistes sur notre

continent. Nous n'entrons pas, et ce n'est pas du tout là notre intention, en concurrence avec d'autres organisations et instances régionales.

En tant que pas en avant dans le cadre de ce processus, les huit présidents du mécanisme de consultation ont décidé de se réunir au Mexique à la fin du mois de novembre prochain dans le but de concrétiser les objectifs qui contribueront à une meilleure compréhension entre les gouvernements et les peuples de la région latino-américaine.

La tendance à la démocratisation de l'Amérique latine a acquis, et c'est heureux, une nouvelle impulsion ces dernières années. Cependant, nous devons rappeler notre conviction qu'il existe un rapport très étroit entre la sécurité internationale, la stabilité démocratique et le développement socio-économique de nos pays. La survie de la démocratie est fortement liée à la capacité d'un régime fondé sur les libertés de satisfaire les aspirations légitimes au bien-être de son peuple. Nous savons parfaitement que l'obligation primordiale face au défi du développement repose sur nos propres efforts mais cela ne se limite nullement à la responsabilité et à la contribution qui doivent être celles du monde industrialisé dans la lutte contre le protectionnisme et pour une gestion sensée du problème de la dette de façon à ne pas restreindre les perspectives de progrès socio-économique et de stabilité économique.

Si nous devons être sincères et l'histoire ne nous pardonnerait pas de ne pas l'être, nous devons accepter le fait qu'aussi bien la course au protectionnisme à laquelle se livrent certains pays développés, que les problèmes de la dette extérieure et l'accroissement des taux d'intérêt, tendances qui se sont accrues récemment de façon très dangereuse, sont deux fléaux qui menacent également la paix mondiale.

Aucune solution viable n'a été trouvée pour le problème de la dette extérieure, qui a été abordé jusqu'à présent sans tenir compte de la perspective historique, puisque cette question a été traitée comme une simple question financière et les arrangements nécessaires pour régler une fois pour toutes une crise qui affecte à la fois la finance internationale et l'évolution des peuples ont été renvoyés à plus tard. Encore plus préoccupant est le fait que les débiteurs sont de plus en plus limités dans leur capacité de faire face aux besoins fondamentaux de leurs populations. Cette attitude unilatérale et égoïste, crée sans aucun doute des fissures profondes dans les relations économiques internationales et compromet la paix sociale du monde.

L'on nous a demandé d'être patients et de consentir à faire des sacrifices : nous avons donné les preuves de notre patience et de notre sens du sacrifice afin d'éviter un effondrement financier international et de gagner du temps dans la recherche d'une solution concertée et partagée du problème de la dette. Cependant, notre attitude a été souvent ignorée et mal interprétée, ce qui a rendu le dialogue politique de plus en plus difficile. Les règles imposées par la communauté financière internationale sont devenues plus sévères et notre aptitude à honorer nos engagements internationaux par le biais de la participation au commerce international a été limitée. Il est par conséquent impératif, disons-le encore une fois, qu'un dialogue ample et sincère s'établisse entre les créditeurs et les débiteurs, dialogue basé sur le principe de la coresponsabilité et du droit au développement.

Je le dis avec l'autorité que confère au Venezuela le fait d'avoir honoré ses obligations et négocié la restructuration de sa dette avec un certain sens de la mesure et dans le cadre d'une compréhension mutuelle. Je le dis également comme une mise en garde face à une crise qui, pour avoir été repoussée sans aucun effort pour trouver une solution de fond, pourrait se manifester d'une façon plus grave encore.

Le protectionnisme des pays industrialisés qui a pour origine dans une large mesure le manque de discipline dans la gestion de leurs économies internes, constitue une nouvelle restriction fondamentale injuste et abusive des possibilités dont disposent les pays en développement de maintenir des relations normales avec la communauté économique internationale. Par toutes sortes de mécanismes, subtils ou non, l'on entrave l'accès de nos produits aux marchés internationaux, ce qui en retour nous empêche d'adopter des stratégies de développement fondées sur une large part de l'économie mondiale. Alors que l'on contourne les règles du commerce international, de nouvelles règles sont conçues qui ne prennent pas en considération les besoins des pays en développement et ne tiennent pas compte des conséquences que cela peut avoir pour la stabilité et le développement des relations internationales.

A la suite de cette absence de perspective, l'on est arrivé à une situation absurde marquée par un transfert net des ressources des pays pauvres vers les pays riches, ce qui, dans la pratique, se traduit par une pauvreté accrue, une inégalité grandissante et moins de possibilités de maintenir le dialogue et la stabilité des institutions.

Il est par conséquent tout à fait indispensable de soutenir l'effort des négociations afin d'améliorer les solutions aux problèmes mentionnés. Il faut également faire face au risque que les pays en développement restent en marge des transformations radicales qui ont lieu actuellement, notamment grâce à l'innovation technologique, à la production et aux échanges internationaux.

Si la coopération internationale ne comble pas ce vide, nous courons tous le risque de développer pour l'avenir une économie internationale divisée en blocs sans aucun rapport ou, ce qui serait pire encore, marquée par des relations de dépendance et par d'autres caractéristiques sans aucun doute contraires à l'essence et aux objectifs de notre organisation. Il est par conséquent indispensable de rappeler que notre ordre du jour contient le mandat de développer des négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement qu'il faudra réviser et ratifier en fonction des circonstances actuelles, notamment des résultats de la septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED VII) qui s'est déroulée en juillet dernier à Genève.

Cette conférence a permis un dialogue constructif entre tous les groupes régionaux sur le problème de la relance du développement, le problème de la croissance du commerce international par le biais de la coopération multilatérale, ce qui est très important et représente l'un des pas les plus sûrs que l'on ait pris jusqu'à présent pour trouver une solution à nos problèmes.

Nous constatons dans les résultats de cette conférence que, au-delà du diagnostic qui a été prononcé sur la situation économique internationale, au-delà des mesures de politique recommandées par consensus, la Conférence a permis à la CNUCED, institution principale du système des Nations Unies en matière de développement économique, de reprendre, tout au moins partiellement, son propre rôle en matière de politique économique multilatérale.

Aussi sommes-nous certains que la septième Conférence signalera la fin de ce processus d'affaiblissement et de ces divergences qui avaient marqué jusqu'à présent la CNUCED. Si quelque chose a été démontré au cours de cette conférence, c'est l'importance de cette instance pour la formulation et la négociation des politiques et des mesures concernant les problèmes de relations économiques internationales et du développement économique. Aujourd'hui nous disposons d'une meilleure perception des problèmes, de leur portée et de leurs implications, de leurs positions et de leurs perspectives ainsi que des orientations concrètes qu'on peut leur donner.

Monsieur le Président, en ce qui concerne l'interdépendance croissante de nos pays, mon gouvernement souhaite mentionner notamment le rapport "Notre avenir commun" de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, organisme présidé par le Premier Ministre de la Norvège, S. E. le docteur Gro Harlem Bruntland, et dont le texte final est présenté à l'examen de notre assemblée.

Le diagnostic, les conclusions et les directives de cet excellent ouvrage ont été étudiés attentivement par mon pays. Le Venezuela a toujours assumé, c'est une tradition, tant au niveau national qu'au niveau international, une position de dévouement à l'étude des problèmes ambiants, une position de défense du développement respectueux de l'équilibre écologique dont l'être humain fait partie intégrante et sans lequel l'essence même de l'homme serait menacée. Nous nous félicitons de la présentation de cet ouvrage brillant et utile et j'espère qu'un débat pourra avoir lieu dont l'objectif sera de créer un avenir meilleur pour l'espèce humaine.

ខែថ

Je dois souligner ce dernier point que, parfois occupés que nous le sommes à régler des problèmes urgents, nous méconnaissons ce qui est peut-être l'un des dangers principaux pour l'humanité, à savoir l'effondrement progressif de l'écosystème écologique qui est notre principale source de survie. Aussi, nous soutenons qu'à tous les niveaux d'activité du système des Nations Unies, de même que pour les activités des autres organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux, il faudra prendre meilleure conscience du lien étroit entre le développement économique et les problèmes d'environnement ainsi que les répercussions de ces problèmes à long terme. C'est urgent, c'est incontournable si l'on veut garantir la qualité de la vie des générations à venir.

Nous appuyons par conséquent avec le plus grand intérêt la célébration d'une session plénière au cours de la présente assemblée qui sera consacrée spécialement aux problèmes liés à l'environnement et au développement.

Je voudrais également évoquer le phénomène du commerce international des déchets toxiques et dangereux. C'est simplement scandaleux que ce phénomène continue à se produire et que l'on tire parti des inégalités technologiques en matière de progrès, d'infrastructure légale et de contrôle pour imposer à des pays en développement qu'ils se chargent des scories de l'activité industrielle. Cette situation doit être étudiée et doit être réglée dans tous ses aspects au niveau multilatéral. Le Venezuela continuera d'appuyer tous les efforts visant à garantir qu'au début de 1989, la communauté internationale sera en mesure d'approuver une convention mondiale du contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux.

Entre autres, le Gouvernement du Venezuela a décidé d'adopter des dispositions réglementaires destinées à interdire que son territoire puisse être utilisé en aucun cas comme destinataire de déchets toxiques.

Monsieur le Président, le Venezuela suit avec attention le processus de révision de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier des Nations Unies, engagé par la résolution 41/213, de même que l'étude sur le fond de la structure intergouvernementale des Nations Unies et de ses fonctions dans le domaine économique et social, qui est actuellement en cours et dont est chargée une commission spéciale de l'ECOSOC. Ce processus, destiné à améliorer le système des Nations Unies, ne doit toutefois pas affecter ses fonctions, ses mandats et les programmes essentiels de l'Organisation.

A notre avis, il n'existe pas de justification au fait que l'on prive l'Organisation de ses ressources budgétaires obligatoires conformément à la Charte, ou qu'on la contraigne à démanteler ses infrastructures et ses programmes en raison de retards et du fait que certains pays ne payent pas leur cotisation budgétaire. Une telle attitude est inadmissible, en particulier lorsqu'il s'agit de pays contributeurs investis de responsabilités très élevées.

Le Gouvernement vénézuélien, confronté à une situation difficile en matière de recettes extérieures et à de nombreuses difficultés économiques et sociales, s'est fait un point d'honneur de s'acquitter rigoureusement de ses obligations à l'égard de l'Organisation. La quasi-totalité des pays membres ont observé la même attitude. Nous pouvons donc espérer que la prétendue crise financière des Nations Unies, dont l'origine est bien connue, sera surmontée grâce au respect très scrupuleux des obligations que nous avons tous assumées en rejoignant cette organisation.

L'un des thèmes fondamentaux, qui figure au premier plan de nos délibérations, est la lutte que nous livrons pour éliminer le grave fléau que constitue la production, la consommation, l'abus et le trafic illicite de drogues.

Lors de la Conférence internationale, qui s'est tenue à Vienne au mois de juin dernier, un pas important a été franchi dans la formulation de mesures de coopération internationale dans un domaine où la nécessité d'une action concertée de tous les pays apparaît de plus en plus évidente. Le phénomène du trafic des stupéfiants aux frontières ne peut pas être éliminé par chaque pays pris séparément. Il doit être abordé aussi bien sur le plan interne que bilatéral et multilatéral. A cet égard, deux documents importants ont été adoptés par la Conférence de Vienne : la Déclaration et le Plan d'action multidisciplinaire, qui apparaissent comme des instruments d'une indiscutable valeur, destinés à orienter et harmoniser l'action des Etats et des organismes internationaux dans leur croisade contre la drogue.

Par ailleurs, et en tant que mesure venant compléter les efforts de la communauté internationale dans ce domaine, le Venezuela, qui a fait oeuvre de pionnier en la matière, poursuivra son action au sein des Nations Unies afin que nous parvenions, le plus rapidement possible, à la conclusion d'une convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes, dont le projet initial a été présenté, ici même, en 1984, par la délégation vénézuélienne.

L'avancée actuelle des travaux nous permet d'ailleurs d'être optimistes; mais il est clair également que sur ce terrain, celui de la lutte contre ce que nous appelons sans hésiter le "cheval de Troie" de notre civilisation, il reste encore beaucoup à faire, en particulier dans les pays qui offrent les principaux marchés de cette consommation diabolique. Il est suicidaire de ne pas affronter avec détermination l'ensemble de cet aspect du problème. La lutte contre la drogue doit être, à chaque étape, globale, au risque de perdre la bataille.

Il nous faut à nouveau faire état des graves conflits que connaît à l'heure actuelle l'Afrique australe. Il est inadmissible qu'après trois décennies de débats et de décisions prises tant par le Conseil de sécurité que par cette assemblée, le colonialisme et le racisme persistent, imposés par la minorité qui gouverne l'Afrique du Sud.

Nous tenons donc à lancer à nouveau un appel à l'Afrique du Sud pour qu'elle applique pleinement les résolutions 385 (1976) et 435 (1978) du Conseil de sécurité, afin de permettre l'indépendance rapide de la Namibie, comme l'a demandé la communauté internationale.

Le Venezuela attache une très grande importance aux relations qu'il entretient avec les pays africains. Aussi souhaitons-nous poursuivre les efforts dans la lutte que nous menons pour l'élimination définitive de l'<u>apartheid</u> et pour la chute du colonialisme en Namibie.

L'une des questions dont s'est occupée l'Organisation, au cours des décennies, est celle du conflit du Moyen-Orient, préoccupation constante pour l'ensemble de la communauté internationale. Nous formons le voeu que l'on puisse parvenir à une convergence des volontés qui permettrait de réaliser des progrès sur la voie d'une solution négociée, juste et permanente dans cette région importante. En ce sens, nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général en vue de la tenue d'une Conférence pour la paix au Moyen-Orient, à laquelle participeraient toutes les parties intéressées.

Dans le même ordre d'idée, nous nous préoccupons de la persistance des tensions et des affrontements armés qui opposent l'Iran à l'Iraq, pays avec lesquels le Venezuela entretient des relations cordiales et importantes. Nous formons le voeu que la guerre qui, durant des années, les a conduits à subir les graves séquelles de la destruction, prendra bientôt fin et qu'ainsi, les dangers potentiels d'élargissement du conflit pourront être dissipés.

L'existence de l'Organisation, la vigueur de ses nobles principes et idéaux et la variété de ses activités dans de nombreux domaines témoignent avec éloquence du rôle qu'elle joue et de ses capacités.

Il ne fait aucun doute qu'après 42 années d'existence des Nations Unies, de nombreux espoirs n'ont certes pas été comblés, mais le fait que de nombreux autres l'aient été nous permet en revanche de nous tourner avec confiance vers l'avenir. En cette période marquée par des défis suprêmes, notre organisation nous invite à la renforcer et à lui apporter l'appui le plus résolu.

Nous formons le voeu fervent que les délibérations de cette session de l'Assemblée générale déboucheront sur des résultats tangibles et fructueux, en faveur de la concorde et du progrès de tous les peuples, dans le cadre d'un ordre mondial équilibré où régnera sans restriction aucune une paix totale et véritable. Telle est, dans sa soif de justice, l'exigence de l'homme universel.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Venezuela de l'important discours qu'il vient de prononcer.

M. Jaime Lusinchi, Président du Venezuela, est escorté hors de la salle.

#### POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

#### DEBAT GENERAL

M. ADODO (Togo): Nous voici une fois encore réunis dans cette salle de l'Assemblée générale des Nations Unies dont les murs éveillent les résonances de tant de débats autour des questions les plus pressantes concernant l'équilibre, la paix et la sécurité de notre planète.

Dans le confort de notre quotidien, des images lourdes de souffrance surgissent régulièrement des quatre coins du grand village qu'est devenue notre planète, et qui dévoilent la détresse de millions d'hommes, de femmes et d'enfants privés des biens fondamentaux de l'existence ou des droits légitimes attachés à leur état de citoyen.

Et pourtant, nous devons persévérer dans cette foi en l'avenir qui justifie notre rassemblement ici dans ces lieux.

Nous devons poursuivre et intensifier notre action en vue d'accorder notre monde aux espoirs de tous les peuples qui comptent toujours sur la capacité de notre organisation à les conduire vers des lendemains de paix, de dignité et de prospérité.

Je mesure avec une claire conscience les responsabilités qui, au-delà de ma modeste personne, reviennent à mon pays, de partager et de conforter une fois encore l'esprit de dialogue et de concertation qui préside aux travaux de cette auguste assemblée.

Fort de l'engagement indéfectible du Togo vis-à-vis des nobles idéaux de l'Organisation des Nations Unies, je ressens un réel plaisir à vous apporter à vous, Monsieur le Président, et à toutes les délégations ici présentes, le salut fraternel et le message de paix et de solidarité du peuple et du Gouvernement togolais ainsi que de S. E. le général Gnassingbe Eyadema, Président-Fondateur du Rassemblement du peuple togolais, Président de la République.

Il m'est, en outre, particulièrement agréable de vous exprimer les vives félicitations de la délégation togolaise à l'occasion de votre brillante élection à la présidence de la quarante-deuxième session.

Votre compétence et votre réputation attestée de diplomate avisé, ainsi que l'attachement sincère de votre pays, la République démocratique allemande, aux idéaux de paix et de coopération internationales, vous ont tout naturellement désigné à ce poste.

Ce choix nous conforte dans le sentiment que nos travaux connaîtront un développement harmonieux et un heureux dénouement.

Qu'il me soit permis de féliciter également votre prédécesseur, S. E. M. Choudhury du Bangladesh, pour la dextérité avec laquelle il a conduit les travaux de la quarante et unième session et en a assuré le plein succès. A travers la personne du Secrétaire général, c'est tout le système des Nations Unies que je voudrais saluer pour le rôle éminent qu'il joue en faveur de la paix, de la sécurité et du développement international. Nous sommes réconfortés de voir le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, une fois de plus reconduit dans ses fonctions qu'il assume avec le dévouement et la calme détermination que nous lui connaissons. Nous voudrions le féliciter pour les initiatives opportunes et judicieuses qu'il ne cesse de prendre pour insuffler à notre organisation une énergie nouvelle, susceptible d'accroître sa crédibilité et son efficacité. A cet égard, le Gouvernement togolais suit avec un réel intérêt les efforts de médiation qu'il déploie dans le sens du règlement des situations conflictuelles. Ma délégation se réjouit tout particulièrement de trouver à vos côtés, Monsieur le Président, l'Ambassadeur Reed qui a su gagner notre confiance et notre amitié à tous. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles et hautes fonctions.

Il a été unanimement admis à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de notre organisation que l'ONU reste la seule institution mondiale où s'engagent des discussions qui, pour répétitives qu'elles paraissent, n'en éveillent pas moins la conscience de ceux qui gèrent notre monde sur les choix qui s'imposent et les solutions qui urgent. C'est ce sentiment profond du rôle indispensable de l'ONU qui explique notre présence ici pour nous interroger, une fois encore, sur les problèmes qui agitent le monde.

Il est en effet affligeant de constater que, malgré les professions de foi qui jalonnent nos déclarations et qui, surtout, ont marqué la dernière session consacrée à la célébration de l'Année internationale de la paix, le monde ne se porte guère mieux. La paix reste précaire. Les obstacles à la négociation et à la compréhension entre les peuples se multiplient, ravivant les conflits de toutes sortes.

Face aux turbulences qui quelquefois ébranlent notre foi dans l'avenir, l'ONU, par sa présence et sa permanence, incarne le triomphe de la raison sur la force, de l'intelligence sur la passion.

Mais le chemin est encore long pour que triomphe la raison sur la force brutale en Afrique du Sud, où l'on continue de maintenir, au prix du sang et d'une violence insoutenable, la majorité de la population sous la domination sans partage

de la minorité blanche. Les espoirs suscités l'année dernière par la vague irrésistible de protestations contre l'apartheid se sont aujourd'hui dissipés face à l'aveuglement obstiné de Pretoria. L'Afrique, pour sa part, ne renoncera jamais à ce combat pour la dignité et la liberté. Comment admettre, en effet, que sur une partie de notre continent perdure un système où les droits les plus élémentaires des citoyens sont bafoués à cause de la couleur de leur peau? Comment l'Afrique peut-elle, comme l'a déclaré le Président de la République togolaise, le général Gnassingbe Eyadema :

"... s'accommoder de la situation d'injustice et d'oppression qui prévaut actuellement dans cette région où un régime indigne de l'homme et de notre temps et contraire à toute morale se maintient au prix d'une violence inouïe sur une population dont le tort serait la couleur de sa peau."

Les défenseurs de cette conception absurde de la société politique, loin de renoncer à leur système inhumain, s'enferrent dans l'intransigeance. L'état d'urgence décrété l'an dernier pour réduire au silence les protestations et les révoltes est toujours en vigueur pour le grand malheur de la population noire. Il est temps que Pretoria abandonne définitivement et sans condition l'ignoble système d'apartheid. C'est une exigence de l'histoire! Tous les peuples ont un destin commun de liberté et aucune forme d'oppression, quelles qu'en soient la violence et la durée, ne peut les arrêter dans la marche irrésistible vers leur dignité. C'est une leçon souvent oubliée mais qui reste de toute éternité.

Il importe plus que jamais que la communauté internationale accentue sa pression par tous les moyens. C'est pourquoi, pour faire pièce aux résolutions de l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité doit adopter à l'encontre de l'Afrique du Sud les sanctions globales et obligatoires au titre du Chapitre VII de la Charte de l'Organisation.

Le Gouvernement togolais réaffirme ici son soutien total aux mouvements de libération, à l'African National Congress (ANC) en particulier, dont la disponibilité permanente pour le dialogue est aujourd'hui attestée. Hommage soit rendu à Nelson Mandela, symbole tout à la fois de la détermination du peuple noir à faire front à l'humiliation et de son refus à s'abandonner au désespoir.

La Namibie est toujours occupée en violation du droit international et de nos résolutions. Elle subit, en dépit de nos proclamations et de nos mises en garde, les rigueurs de l'apartheid et de ses débordements. Pretoria multiplie en toute impunité les obstacles à l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, qui prescrit l'indépendance inconditionnelle de ce territoire. En liant en particulier et abusivement le retrait de ses troupes de Namibie à celui des forces cubaines d'Angola, le régime raciste utilise, au mépris de nos résolutions, un moyen de diversion pour maintenir les négociations dans l'impasse et perpétuer son occupation illégale de ce territoire.

La communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies ne doivent épargner aucune mesure susceptible de contraindre l'Afrique du Sud à accepter l'application rapide de la résolution 435 (1978). Le Togo, pour sa part, voudrait saisir cette occasion pour renouveler son ferme soutien à la lutte héroïque de la SWAPO, unique et authentique représentant du peuple namibien.

Nous devons également tout mettre en oeuvre afin que cessent les agressions dirigées indistinctement contre les populations civiles des pays de la ligne de front qui, avec courage, servent de remparts à l'injustice et au racisme. Le Gouvernement togolais salue la détermination des dirigeants et des peuples des Etats de la ligne de front qui se dressent contre les violences et les provocations de l'armée de l'Afrique du Sud et contre celles des rebelles aux ordres de Pretoria.

La situation au Tchad est un légitime sujet de préoccupation pour tous. Vingt ans de guerre fratricide ont épuisé ce pays et ce peuple frère, qui aspire désormais à la paix dans l'union de ses fils et l'intégrité retrouvée de son territoire. Le Togo salue la volonté de réconciliation nationale qui s'affirme et s'amplifie. L'union de tous les Tchadiens est, en effet, indispensable pour reconstruire et garantir l'indépendance de leur pays, qui doit pouvoir enfin se consacrer aux tâches primordiales du développement.

Nous nous félicitons de voir les parties au conflit souscrire à la proposition du Comité <u>ad hoc</u> de l'OUA pour un cessez-le-feu afin que le litige qui les oppose à propos de la bande d'Aouzou trouve un dénouement pacifique et définitif.

C'est pour éviter que la situation ne se détériore davantage que le bureau politique du Rassemblement du peuple togolais, élargi aux membres du Gouvernement, a exhorté, le 7 septembre dernier, les parties belligérantes à s'abstenir de recourir à l'usage de la force. Il a ainsi préconisé, pour le règlement pacifique du différend, la solution en trois points suivante :

p'abord, un cessez-le-feu immédiat et le retrait de la bande d'Aouzou de toutes les forces en présence; ensuite, l'envoi sur le terrain d'une force neutre d'interposition dont la composition sera déterminée par les deux parties et dont la mission consistera à assurer le respect et le contrôle du cessez-le-feu; enfin, l'acceptation par les deux parties de l'arbitrage de la Cour internationale de Justice.

Au Sahara occidental, les parties en conflit ne sont toujours pas parvenues à un accord satisfaisant sur la question de l'autodétermination. Nous devons continuer à encourager tous ceux qui s'efforcent de concilier les diverses positions en présence. Nous espérons que l'intransigeance fera place à une plus grande souplesse, afin qu'un accord soit réalisé au plus tôt, conformément aux résolutions 104 de 1'OUA et 40/50 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous saluons d'ores et déjà les efforts inlassables du Secrétaire général de l'ONU et du Président en exercice de l'OUA en faveur d'une solution juste et equitable de ce conflit.

La guerre entre l'Iraq et l'Iran prend des dimensions inattendues qui tiennent en haleine toute la communauté internationale. Les récents développements de ce conflit, la concentration excessive, dans ce périmètre restreint du Golfe, des engins de guerre, justifient largement nos craintes. Tous les Etats conscients de la gravité de la situation ainsi créée ont accueilli avec soulagement la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, ordonnant à l'Iraq et à l'Iran de mettre un terme aux hostitilités. Nous espérons que cette décision, qui fait suite à de nombreux appels adressés aux deux belligérants, sera mise en application pour que cette confrontation cesse dans l'intérêt de tous. A cet égard, les espoirs nés des récentes missions de paix du Secrétaire général auprès de l'Iran et de l'Iraq ne doivent pas être décus.

Le Liban vit une situation de guerre ouverte et permanente dont les origines remontent à un lointain passé. La nation libanaise se désagrège lentement à cause d'une guerre cruelle et implacable qui échappe chaque jour davantage à tout contrôle et à toute raison. Le drame libanais ne saurait laisser personne indifférent. La violence qu'elle engendre est une menace réelle pour l'équilibre du Moyen-Orient. Nous invitons les parties qui s'affrontent à renouer le dialogue afin qu'elles parviennent à un accord qui permette à ce pays de retrouver la paix et la stabilité.

Cette paix doit aussi constituer l'objectif fondamental du lancinant conflit qui oppose depuis de longues années Israël aux pays arabes.

Au centre de ce conflit demeure le douloureux problème palestinien. Mon pays soutient l'idée d'une conférence internationale qui réunirait, sous les auspices des Nations Unies, toutes les parties concernées, y compris, bien entendu, l'Organisation de libération de la Palestine.

Chaque année revient à l'ordre du jour de nos travaux le douloureux problème du Kampuchea. Mon pays a exprimé à plusieurs occasions sa position face à la domination étrangère dont ce pays est aujourd'hui l'objet. Rien ne justifie à nos yeux l'occupation d'un pays par des forces qui lui sont étrangères. La proposition en huit points de la coalition tripartite que dirige le Prince Norodom Sihanouk est de nature à permettre un accord entre les parties en cause. L'ONU doit continuer à apporter son soutien au Gouvernement du Kampuchéa démocratique. Le Gouvernement togolais tient à réaffirmer son ferme appui au peuple du Kampuchea démocratique dans sa lutte pour l'intégrité et l'indépendance de son territoire.

L'Afghanistan est également victime de l'occupation de son territoire par des troupes étrangères qui ont contraint sa population à la résistance armée et à l'exode. Le Togo salue la décision de retrait des troupes étrangères et souhaite sa mise en application effective afin de libérer entièrement ce pays et de permettre à son peuple de se donner le gouvernement de son choix sans interférence extérieure.

La guerre de Corée s'était achevée sur la partition en deux de la péninsule du même nom. Aujourd'hui le peuple coréen, dont l'unité de destin s'inscrit dans sa géographie, dans la culture et dans les profondeurs d'une histoire millénaire, vit douloureusement l'arbitraire de cette situation .

La communauté internationale ne doit pas être indifférente à ce drame. Elle doit apporter son soutien au plan en trois points du Gouvernement populaire démocratique de Corée. La mise en oeuvre de ce plan aboutira à la constitution d'une république fédérale démocratique de Koryo, où chacune des deux "Corée" retiendrait, dans un premier temps, le régime de son choix, en attendant la réunification finale.

C'est au terme de ce processus que la Corée pourra être admise au sein de l'ONU comme une seule et unique entité nationale. Toute autre solution contribuerait à consacrer la division arbitraire actuelle du pays : c'est pourquoi, nous exhortons la communauté internatinale et l'ONU à soutenir les efforts entrepris en vue de la réunification de la patrie coréenne.

En Amérique centrale l'espoir renaît depuis que les dirigeants des cinq principaux Etats de la région ont signé, en août dernier, un accord visant àramener la paix dans cette région. Nous formons le voeu que les parties concernées et toutes celles qui y sont intéressées s'abstiennent de tout ce qui pourrait gêner l'application effective de cet accord. Mon pays voudrait rendre ici un hommage mérité au Président Arias Sanchez et saluer la contribution exceptionnelle du Costa Rica, ainsi que celle des pays du Groupe de Contadora à la restauration de la paix en Amérique centrale.

La persistance de ces zones de tension interpelle notre conscience sur l'impératif du désarmement mondial.

L'accumulation des armements dans le monde entretient et alourdit le climat de méfiance et suspicion qui incite les Etats à la course aux armements. Seul un désarmement effectif et complet permettra à toutes les nations de vivre en paix. Cet objectif requiert de tous lucidité et courage.

L'ONU doit pour cela renforcer son pouvoir dissuasif et favoriser au niveau des gouvernements comme des peuples un comportement et un esprit pacifiques. Nos Etats doivent, individuellement et collectivement, oeuvrer à cette fin.

En effet, notre monde se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, et il devra faire le choix entre continuer à s'armer, en mettant en péril à chaque instant l'espèce humaine, ou procéder à un désarmement général et complet, qui libérerait des ressources nouvelles susceptibles d'être affectées à l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Il existe donc un lien réel entre le désarmement et le développement.

L'évidence de ce lien a été suffisamment soulignée par la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui vient de conclure ses travaux ici même. Nous espérons que les efforts entrepris dans ce sens se poursuivront sans relâche, permettant de déterminer sans équivoque les modalités suivant lesquelles les ressources provenant du désarmement seraient transférées aux programmes de développement économique, social et culturel de nos peuples.

Il est heureux que, depuis l'année dernière, des progrès significatifs s'opèrent dans les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en matière de désarmement nucléaire. Tout en rendant hommage au courage, à la ténacité et au sens des responsabilités de ces deux grandes puissances, il convient d'ajouter que ces efforts doivent s'amplifier et se poursuivre pour s'étendre à tous les autres types d'armement.

Nous voudrions à ce propos exprimer nos vives félicitations à l'Union soviétique et aux Etats-Unis d'Amérique pour l'important accord sur les missiles à moyenne portée qu'ils envisagent de conclure.

Il incombe à tous les Etats, grands ou petits, de participer aux efforts de notre organisation en faveur du désarmement. C'est pour cette raison que le Togo se félicite d'abriter sur son sol le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique. Mon pays a déjà concrètement manifesté son soutien au Centre et continuera de l'appuyer dans la mesure de ses moyens.

Le terrorisme, dans ses manifestations actuelles, est un danger permanent pour la paix et une menace constante pour les fondements de l'organisation politique de nos sociétés. Mon pays, le Togo, victime à deux reprises, en 1985 et en septembre 1986, de ce terrorisme absurde et aveugle, considère qu'il s'agit là d'un fléau que la communauté internationale doit traiter avec toute la vigilance et toute la détermination qu'il appelle.

En plus des problèmes politiques qui l'assaillent, notre monde vit également un drame économique. Aujourd'hui, la croissance et le développement pour les peuples devraient être un objectif et une responsabilité partagés par tous les Etats. Et ici comme ailleurs, c'est de notre entente et de notre coopération que dépend notre capacité à trouver les solutions aux problèmes nés des déséquilibres profonds qui caractérisent les relations économiques internationales.

Vous ne serez pas étonné, Monsieur le Président, que je commence par la situation économique critique en Afrique, qui préoccupe au plus haut point les gouvernements et les peuples du continent. Ce n'est pas le moment de consacrer de longs développements à la situation économique africaine. Nous en avons largement débattu, notamment au cours de la session extraordinaire que notre organisation a consacrée l'année dernière à l'examen de cette question. Je voudrais cependant rappeler que l'Afrique reste aujourd'hui le continent le plus pauvre de notre planète. Il compte le plus grand nombre de pays les moins avancés et est exposé à de graves calamités naturelles telles que la sécheresse et la désertification. C'est enfin un continent confronté à la baisse continue de ses recettes d'exportation et à une dette extérieure considérable, dont le remboursement hypothèque lourdement les chances de son développement. En vue de sortir de cette situation dramatique, l'Afrique a consenti d'énormes sacrifices. Elle a engagé des programmes d'ajustement structurels dont la mise en œuvre l'a contrainte à renoncer à de nombreux projets de développement. De nombreux pays africains ont adopté des mesures de redressement économique qui ont considérablement affecté le niveau de vie de leurs populations.

Ces efforts n'ont cependant pas bénéficié du soutien attendu de la communauté internationale. Nous notons, en particulier, que celle-ci n'a pas tenu tous les engagements qu'elle a souscrits de mobiliser les ressources supplémentaires dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, adopté l'année dernière. Dans ces conditions, il deviendra bientôt improbable pour les pays africains de consentir de nouveaux sacrifices sans compromettre gravement la paix sociale, la stabilité et la sécurité intérieure de leurs Etats. C'est pourquoi mon pays voudrait lancer ici un appel pressant à la communauté internationale pour qu'elle augmente de façon substantielle son aide au continent africain, afin de lui permettre de surmonter les difficultés de son développement économique et social.

L'analyse de la situation économique actuelle de l'Afrique nous renvoie nécessairement au problème plus général de l'endettement des pays en développement et, plus particulièrement, à celui de la baisse du cours des matières premières et, par voie de conséquence, de la détérioration des termes de l'échange. Ce sont en

effet des questions inextricablement liées, dont la solution constitue un défi lancé à notre imagination, à notre capacité d'innovation, bref à notre intelligence collective. C'est un défi qu'il nous appartient de relever.

C'est dans ce but que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a décidé de consacrer, vers la fin de cette année, une session spéciale à l'examen de cette question qui requiert une solution urgente.

Cette solution exige de toute évidence que l'on s'attaque directement aux causes structurelles de l'endettement et, principalement, aux facteurs qui compromettent les capacités de remboursement des pays débiteurs, c'est-à-dire les fluctuations erratiques des parités monétaires et la hausse des taux d'intérêt. Ce sont sans aucun doute quelques facteurs qui expliquent la croissance ir résistible de la dette malgré les efforts méritoires des pays en développement pour honorer leurs engagements. Il est urgent que des mesures efficaces soient mises en oeuvre en vue d'alléger la charge de la dette des pays. A cet égard, il conviendrait, dans un esprit de responsabilité solidaire, que les concertations entre créanciers et débiteurs aboutissent à la révision des contrats et à l'application de taux d'intérêt ainsi que de modalités de remboursement à des conditions très douces. L'annulation pure et simple des créances que certains pays prêteurs ont bien voulu consentir est un pas important dans la bonne direction. Nous tenons ici à exprimer de nouveau notre vive gratitude à ces pays pour leur geste de solidarité et de compréhension. Il importe également que les pays développés mettent tout en œuvre pour atteindre, voire dépasser, le plus tôt possible, l'objectif de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Dans le cas des pays les moins avancés, cette aide doit être portée à 1,5 % du produit national brut, ou doublée, conformément au nouveau programme substantiel d'action pour les années 80.

L'aide publique au développement ne doit pas seulement augmenter en volume; il faut encore l'assortir de conditions de faveur, notamment de taux d'intérêt symboliques, de délais de grâce et de remboursement suffisamment longs.

S'agissant de l'environnement économique international, les initiatives et les réflexions récentes entreprises par la communauté internationale n'ont pas été à la hauteur de l'enjeu. Il en est ainsi d'abord des résultats du Sommet des sept pays les plus industrialisés du monde, qui s'est tenu cette année à Venise. En effet, si ce sommet a exprimé sa volonté de contribuer à l'avènement de relations plus équilibrées et plus solidaires entre les pays industrialisés et les pays du tiers monde, on constate néanmoins que les conclusions de Venise n'ont pas répondu à

M. Adodo (Togo)

l'attente des pays en développement. Il en est ainsi également des résultats de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui s'est tenue en juillet dernier à Genève, et sur laquelle nous avions fondé des espoirs légitimes. Mais cette septième session de la CNUCED n'a pas su s'attaquer aux problèmes économiques internationaux avec tout le courage et toute la volonté politique nécessaires. Certes, un difficile compromis a pu être réalisé sur les points examinés, mais les multiples réticences manifestées par certains pays développés à l'égard des mesures concernant la restructuration de l'économie mondiale constituent pour les pays en développement une source de préoccupation majeure.

Nous tenons néanmoins à réaffirmer que la CNUCED, malgré ses difficultés actuelles, doit demeurer un organe privilégié de réflexion, de négociation et de décision en matière de coopération économique internationale.

En ce qui concerne la coopération Sud-Sud, l'éloignement géographique ne doit pas constituer un obstacle insurmontable à l'intensification des échanges économiques entre pays en développement. Ceci a été réaffirmé à deux reprises cette année, d'une part par la Conférence ministérielle sur la coopération économique entre les pays non alignés réunis à Pyong-Yang, et d'autre part à l'occasion de la Réunion sur le redressement économique de l'Afrique, qui s'est tenue dans la nouvelle capitale du Nigéria, Abudja. A cet égard, il convient d'évaluer toutes les potentialités économiques offertes par les pays en développement en vue de mettre à profit les complémentarités qu'elles recèlent.

Ce faisant, nous renforcerons nos chances de développer davantage les relations fécondes susceptibles d'accroître notre autonomie collective. C'est dans cette optique qu'il faut encourager les efforts d'intégration économique qui sont engagés en Afrique, en Amérique latine, et en Asie. En Afrique plus particulièrement, nos pays déploient, en application du Plan d'action de Lagos adopté en 1980 par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, des efforts soutenus pour unir leurs ressources et intégrer leurs économies au sein d'organisations sous-régionales en attendant de réaliser, au terme du processus, le vaste marché commun aux dimensions du continent.

L'Organisation des Nations Unies a été créée parce que, deux fois en l'espace d'une génération, la terre entière a été bouleversée par une guerre aussi meurtrière que dévastatrice. Mettre fin à la violence, maintenir et renforcer la paix, promouvoir le développement économique et social, tels sont les principaux objectifs que les pères fondateurs lui ont assignés. Tous les Etats Membres, grands ou petits, se doivent d'apporter leur contribution à la réalisation de ces nobles objectifs et au renforcement de notre organisation. Puissent-ils, dans un esprit d'étroite solidarité, joindre leurs forces pour lutter contre les menaces réelles qui pèsent de plus en plus sur leur bien-être collectif et s'unir afin de mettre en place la trame d'un nouvel ordre mondial où toutes les destinées viendront puiser l'énergie et les raisons de bâtir en commun un monde plus conforme aux aspirations profondes des peuples à la paix et à 1a justice.

M. IGLESIAS (Uruguay) (interprétation de l'espagnol) : Chaque année, nous nous retrouvons dans cette assemblée inquiets par l'évolution de la situation internationale qui, avec une persistance décourageante, fait s'envoler notre espoir de jeter les fondements d'une paix durable avant la fin du siècle.

Ce n'est pas simplement parce que nous traversons une période de crise. En réalité, le monde des relations internationales, le monde moderne en particulier,

est en proie à la crise d'une façon permanente. Ce qui donne à ce moment historique un caractère particulier, c'est la rapidité avec laquelle se produisent les changements, l'amplitude de ces derniers et l'incapacité de l'humanité d'en assumer la gestion. Nous avons l'impression, plus que jamais ces dernières années, que les idées sont à la traîne des événements. Nous ne devons pas nous en étonner. Le monde a évolué à un rythme si rapide que nous avons dû abandonner notre conception de la vie comme un "ordre" pour la concevoir comme un "mouvement". Ne serait-ce pas que le pouvoir créateur des hommes s'est essentiellement manifesté, ces dernières années, dans le domaine scientifique et technique, distançant l'aptitude de l'homme à forger les idées et les institutions nécessaires pour ordonner et orienter le monde technologique qu'il a lui-même créé? Aujourd'hui plus que jamais les idées sont nécessaires : des idées qui permettront de reprendre le contrôle d'un monde dynamique qui nous échappe et qui menace de faire de nous ses prisonniers.

Face à l'abîme entre les événements et les idées, face à la persistance de facteurs contraires à la paix et à la sécurité, face à l'inaptitude de la communauté internationale à éliminer ces derniers ou, du moins, à atténuer leurs effets, nous croyons le moment venu de faire une pause afin de procéder, d'une part, à un examen de la mesure dans laquelle le système international mis en place après la seconde guerre mondiale répond efficacement aux problèmes actuels du monde et, d'autre part, à une auto-analyse sévère de nos attitudes individuelles qui, basées exclusivement sur la satisfaction d'intérêts particuliers, mettent en danger les formes les plus élémentaires de cette coopération internationale qu'avec beaucoup d'efforts et d'espoir nous avons édifiée depuis la guerre, soit depuis 40 ans.

L'Uruguay a déjà dit, dans d'autres instances, que le mauvais fonctionnement du système politique et économique international était en grande partie dû au recul par rapport aux principes fondamentaux sur lesquels se fonde l'ordre international de l'après-querre, à savoir la solidarité internationale et le multilatéralisme.

Si nous signalons la crise de ces principes, ce n'est pas pour penser avec nostalgie à des valeurs éthiques et politiques du passé. Nous revendiquons simplement la validité des deux piliers sur lesquels doivent reposer les relations internationales, piliers auxquels nous ne pouvons pas renoncer au nom du pragmatisme et du prétendu réalisme. Si nous voulons construire un monde plus équitable, nous devons faire face aux réalités, sans pour autant porter atteinte au climat de compréhension et de dialogue créé ces 40 dernières années.

## M. Iglesias (Uruguay)

Aussi faut-il avoir une intelligence globale des problèmes internationaux. Un monde de paix et de justice ne peut être obtenu que si nous sommes convaincus qu'il n'est pas d'intérêts nationaux dont ne se soucie la communauté internationale, que si nous sommes convaincus que l'action ou l'inaction d'un pays aura, à des degrés divers, des répercussions sur l'environnement international, que si nous sommes convaincus que - si je peux me permettre une paraphrase - rien de ce qui intéresse un Etat ne peut être étranger à la communauté internationale. C'est précisément parce que l'interdépendance est aujourd'hui une réalité qu'aucun pays du monde ne peut ignorer que nous réclamons du système multilatéral une attitude ouverte, une attitude de coopération afin que l'abord des problèmes et leur discussion ne se limitent pas à des visions partielles ou à court terme.

L'année dernière, en une occasion analogue à celle-ci, nous avons rappelé l'appui de l'Uruguay aux Nations Unies et nous avons dit notre conviction qu'une analyse profonde s'impose, une analyse impartiale et globale des instruments dont dispose la communauté internationale pour réaliser ses objectifs communs, une analyse qui devrait permettre de dire si ces instruments sont adaptés aux circonstances actuelles et de déterminer les mesures susceptibles de remédier à leurs carences ou lacunes. Nous persistons à croire qu'un tel exercice est indispensable et qu'il ne devrait pas être retardé.

Au-delà des études constructives et des propositions de restructuration faites récemment, cet exercice doit se situer dans un cadre éthique et juridique tracé par les principes de la Charte de San Francisco. Et les Nations Unies doivent rester le principal mécanisme permettant de canaliser la coopération internationale et le règlement des conflits politiques. Notre confiance en l'Organisation en tant qu'instrument de paix s'est du reste raffermie récemment au vu du rôle joué par l'Organisation dans ses efforts pour mettre fin au dramatique conflit opposant depuis des années l'Iran et l'Iraq.

Ajoutons que l'Uruguay se félicite de l'esprit de conciliation et de la volonté de coopération dont ont fait preuve les membres permanents du Conseil de sécurité à cette occasion. De même, nous sommes reconnaissants des efforts entrepris par le Secrétaire général. Nous sommes convaincus que l'intervention de l'Organisation et l'action diplomatique dynamique engagée par le Secrétaire général aboutiront à la restauration de la paix dans cette région très éprouvée.

#### M. Iglesias (Uruguay)

Nonobstant ce que j'ai dit tout à l'heure, nous voyons des signes encourageants que nous ne devons pas ignorer et qui nous portent à croire que le monde est aujourd'hui mieux préparé qu'autrefois à faire sienne cette vision globale et à long terme qu'exige la solution de nos problèmes communs. Nous observons notamment le processus de démocratisation qui se déroule depuis 15 ans et qui, malgré les reculs et les revers accidentels, s'est poursuivi et s'est consolidé dans toutes les régions du monde.

Les mouvements de démocratisation, formés au début des années 70, au moment des transformations politiques importantes intervenues dans les pays d'Europe méridionale, se sont étendus à toutes les régions du monde et ont connu des progrès considérables avec le récent rétablissement démocratique de presque tous les pays d'Amérique latine. Ce processus constitue, de l'avis du Gouvernement de l'Uruguay, un facteur décisif pour la réalisation de la paix et de la sécurité.

En tant que système politique basé sur l'élection libre et régulière de ses autorités, la démocratie est le système qui, de par sa nature, assure le respect des droits de l'homme, l'indépendance politique des Etats, ainsi que la réalisation des principes éthiques et juridiques qui doivent présider les relations internationales. Il existe une relation indéniable entre la paix et l'exercice réel de la démocratie. De fait, l'histoire enseigne que, par le passé, les plus graves conflits et guerres ont presque toujours été provoqués par des régimes autoritaires, expansionnistes et colonialistes. D'ailleurs, ce fait est démontré par l'obstination du Gouvernement de l'Afrique du Sud à poursuivre cette politique intolérable d'apartheid ainsi que l'occupation illégale du Territoire de la Namibie, ce qui constitue un défi manifeste à la paix et une violation des droits de l'homme, obstination face à laquelle la réprobation officielle de la communauté internationale ne semble pas être une réponse suffisante.

Au contraire, les démocraties tendent naturellement à se rapprocher et, ce faisant, renforcent leur solidarité et leur coopération. Ce qui se produit actuellement dans la région d'Amérique latine illustre bien la façon dont les gouvernements démocratiques peuvent coexister pacifiquement et oeuvrer à la paix. Ce sont ces gouvernements qui, depuis quelque temps, se sont proposé de coordonner leurs efforts en vue de trouver une solution aux grands problèmes qui touchent l'hémisphère en engageant une diplomatie active, directe, responsable et, jusqu'à présent, sans précédent en Amérique latine. Dans cette recherche, ils ont établi des procédures informelles de consultation, de coordination et de négociation dans divers domaines qui concernent, entre autres, la solution pacifique de conflits régionaux, l'intégration économique, la coordination de politiques dans des domaines tels que la dette extérieure et les questions financières et commerciales.

La prochaine réunion de huit présidents de la région représentera un pas important vers la solidarité latino-américaine et vers une présence politique dans le monde. Le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui, dont l'Uruguay fait partie, restent, malgré les énormes difficultés auxquelles ils ont dû faire face, une expression vigoureuse de la solidarité de notre hémisphère. Le Groupe de Contadora a eu une influence décisive dans la recherche d'un processus de solution politique satisfaisante au drame qui a déjà trop duré et trop fait souffrir l'Amérique centrale. La solution à ce drame repose entre les mains des protagonistes mêmes, mais le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui ont joué un rôle essentiel pour favoriser le rapprochement des parties et pour dissuader ces dernières de toute tentative de donner au problème une solution qui ne soit ni politique ni diplomatique.

Nous voulons croire que nous assistons maintenant au dernier acte de ce drame et que le dénouement se concrétisera par une solution fondée sur les principes de la non-intervention, de la libre détermination des peuples, d'une authentique démocratisation et du pluralisme. A cette occasion, je souhaite rendre hommage au Président Arias, du Costa Rica, dont les efforts en faveur du rétablissement de la paix en Amérique centrale lui valent la gratitude de toute l'Amérique latine. Les récents accords d'Esquipulas II, comme on l'a déjà mentionné aujourd'hui, représentent un pas en avant audacieux, responsable et serein des pays d'Amérique centrale; ils méritent notre appui total et exigent la solidarité et la non-ingérence de tous les pays, en particulier de ceux qui ont des intérêts directs ou indirects dans la région. Par notre solidarité politique et par notre coopération, aidons les pays d'Amérique centrale à parvenir à une paix juste et durable dans la région.

Les démocraties latino-américaines sont unies dans la recherche de la paix pour la région et dans la recherche du bien-être pour leurs peuples.

Mais le maintien de la démocratie dans les pays en développement exige des efforts énergiques. Par sa nature, il s'agit d'un système vulnérable, d'une vulnérabilité qui augmente lorsque le climat économique et politique ne lui est pas propice, en particulier le climat international qui conditionne et influence tant nos destinées.

D'une part, les démocraties sont menacées par un ensemble de facteurs économiques qui mettent gravement en péril leur survie. C'est ce qu'a dit il y a deux ans ici le Président de mon pays, S. E. M. Sanguinetti, lorsqu'il s'est exprimé en ces termes:

"Le maintien d'une démocratie véritable ... n'est possible que s'il intervient dans un contexte économique permettant aux citoyens de pourvoir à leurs

### M. Iglesias (Uruguay)

besoins matériels et spirituels fondamentaux... Lorsque cette condition n'est pas remplie et que se propagent la pauvreté et le chômage, la violence germe et éclate, ceux qui sèment le désordre profitent d'un terrain fertile, le tissu social se désintègre et, sur le plan international, les loyautés politiques deviennent erratiques." (A/40/PV.6, p. 11-12)

Tout comme le développement sans démocratie conduit fatalement à l'autoritarisme et au totalitarisme sacrifiant la liberté et les droits de l'homme, la démocratie sans développement économique ne saurait durer, car elle est une sorte de structure formelle qui conduit inexorablement à l'instabilité politique et sociale.

Il y a longtemps que la notion selon laquelle la paix politique et sociale n'est pas réalisable dans un monde économiquement divisé a été intégrée à l'ensemble des connaissances fondamentales de la réalité internationale. Cependant, les contrastes et les contradictions économiques quotidiens n'ont fait qu'augmenter et empirer. Il ne s'agit pas aujourd'hui d'attribuer les responsabilités ni même d'identifier les coupables. Heureusement la conscience de l'interdépendance s'est développée suffisamment pour nous faire comprendre que, étant tous associés à la genèse de la situation actuelle, nous devrons tous subir ses conséquences si on ne trouve pas de solution satisfaisante. Ce qui est paradoxal, c'est que bien que nous ayons pleinement conscience de nos responsabilités, nous n'avons pas encore fait ce qu'il faut pour inverser les tendances qui nous conduisent à une impasse. Les indicateurs économiques actuels en ce qui concerne le commerce, la production, la consommation et les investissements ne permettent pas de faire de prévisions optimistes.

Le rythme d'activité économique du monde a diminué et, dans la plupart des pays en développement, des tendances récessionnistes continuent de se manifester, tendances qui, ces dernières années, ont marqué l'évolution de leurs économies.

Dans leurs efforts pour faire face à ces problèmes, les pays en développement sont dans une situation fort désavantageuse, comme nous l'avons déjà dit à la récente réunion de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Plusieurs facteurs ont contribué à aggraver la situation : d'une part, la recrudescence des pressions protectionnistes dans les pays industrialisés. Ces derniers ont maintenu des programmes onéreux d'appui interne à certains secteurs productifs, limitant ainsi la concurrence internationale. Plus grave encore peut-être est l'application de mesures d'encouragement et de

## M. Iglesias (Uruguay)

subventions à l'exportation, incompatible avec les normes qui régissent le commerce international et qui ont eu des conséquences sur le fonctionnement des marchés mondiaux par le biais de la distorsion artificielle de l'offre, ce qui a contribué à déprécier davantage le cours des produits présentant un intérêt particulier pour les pays en développement. D'autre part, le prix des principaux produits d'exportation des pays en développement a baissé sans arrêt, avec quelques exceptions récentes, mais ces exceptions semblent plutôt liées à la crise de la parité des taux de change qu'à la relance du cours des prix. A quoi, il faut ajouter le problème répétitif de la dette extérieure. Même si on reconnaît de plus en plus la responsabilité commune dans la gestion et la solution du problème de la dette et même si on reconnaît qu'il faut traiter cette question dans un contexte politique de croissance et d'ajustement positif, la situation de l'économie internationale a rendu insuffisants les ajustements profonds qui ont été effectués par les pays endettés. Ainsi, pour la majorité de nos pays, il est impossible de croître, d'investir et de s'acquitter du service de la dette extérieure de façon simultanée. Le transfert massif de ressources financières vers l'extérieur a atteint des proportions insupportables pour nos économies.

Comme l'ont dit nos présidents dans une lettre récemment envoyée par le Consensus de Carthagène au Sommet de Venise :

"Il nous paraît essentiel d'insister sur le fait que le problème de la dette extérieure nous concerne tous non seulement par ses causes mais également par ses conséquences."

Face à cette situation dramatique, tout ce qui a été dit et fait jusqu'à présent a manifestement été insuffisant. Il ne s'agit pas simplement de reconnaître ses responsabilités et de faire preuve de compréhension. Ne suffisent pas non plus les mesures partielles que les pays les plus développés ont adoptées de façon individuelle ou collective. La compréhension des problèmes économiques qui affligent les pays en développement et la recherche de solutions doivent être seulement le point de départ pour les membres de la communauté internationale qui doivent maintenant engager une action efficace de coopération et d'appui à la transformation des pays en développement.

C'est à partir de ce point de départ que doivent être entrepris, dans un cadre de coopération internationale sérieux et responsable, les ajustements structurels nécessaires dans les pays développés et dans les pays en développement, quelle que soit leur organisation politique et économique, quel que soit le type de relations qu'entretiennent les membres de ce groupe, entre eux ou avec d'autres groupes.

En effet, un monde basé sur les principes de la justice et de l'égalité des chances dans le domaine économique est impossible sans ajustement de toutes les économies et pas simplement de celles des pays en développement.

Il faut en particulier un changement résolu d'attitude de la part des pays les plus développés, notamment en ce qui concerne le commerce. Pour cela il faut que les pays en développement cessent d'être le dépotoir où les pays développés évacuent les excédents de leur production subventionnée et les fournisseurs de matières premières achetées à prix injustement trop bas pour financer le bien-être de leurs peuples. Les pays en développement veulent avoir accès aux marchés des pays développés, obtenir des prix justes pour leur production afin de pouvoir payer leur dette et consacrer leurs nouveaux crédits à l'investissement et non au financement de taux d'intérêt élevés.

Nos propos témoignent d'une attitude responsable et constructive. En premier lieu, parce que le grand ajustement nécessaire ces dernières années, les pires depuis la dépression, s'est fait aux dépens du niveau de vie des seuls pays en développement et, en deuxième lieu, parce que cela fait longtemps que se sont avérées obsolètes les attitudes simplistes qui consistent à attribuer la responsabilité de tout ce qui se produit dans les pays en développement aux forces ou aux relations extérieures.

En effet, nous aussi, pays du tiers monde, devons comprendre qu'un effort important d'ajustement doit être réalisé, qui nous permettra de jouer le rôle qui

est le nôtre dans l'économie mondiale. Dans ce contexte, outre des politiques sérieuses et responsables en dehors de nos propres économies, nous continuons à croire qu'il faut utiliser et explorer toutes les possibilités qu'offre la coopération Sud-Sud. Nous sommes convaincus qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, et c'est à nous pays en développement que revient la tâche de déterminer l'orientation et les formes que doit adopter cette coopération. Nous saluons dans ce sens avec beaucoup d'espoir la création de la récente Commission Sud-Sud présidée par l'illustre chef d'Etat africain, le Président Nyerere.

Mais, dans ce domaine également, tout n'est pas sombre. Il serait injuste de ne pas mentionner en particulier les faits qui permettent d'entretenir des espoirs modérés en ce qui concerne des développements futurs en matière économique. premier lieu, je dois invoquer la nouvelle série de négociation qui a commencé en Uruquay l'année dernière dans le cadre du GATT. En application des décisions de la réunion de Punta del Este, plusieurs groupes de travail ont été créés et plusieurs plans de négociation ont été approuvés. Les parties agissent avec le sentiment d'urgence et de responsabilité qui correspond à l'époque et cela justifie notre optimisme quant aux résultats possibles. Les négociations en Uruguay continuent de mériter l'appui total de tous les participants. Par ailleurs, il est réconfortant de voir que les chefs d'Etat de sept pays industrialisés occidentaux ont appuyé au cours du récent sommet de Venise les objectifs que sont la libéralisation du commerce et le renforcement d'un système multilatéral de commerce, par le biais des négociations en Uruguay et ils se sont engagés à soumettre des propositions concrètes de négociation dans un avenir rapproché. A cela s'ajoutent les résultats de la dernière Conférence de la CNUCED que le Gouvernement de l'Uruguay considère très satisfaisants. Parmi ces résultats, notons en particulier que, pour la première fois, on a accepté par consensus un texte qui incorpore dans un cadre multilatéral une série de progrès conceptuels importants en matière de dette extérieure, de produits de base et de commerce international. La CNUCED est sortie sans aucun doute renforcée de cette conférence où elle a réaffirmé son rôle en tant qu'instance importante dans le débat international de la question du développement.

Si la nécessité d'adopter des attitudes et des idées plus novatrices est urgente afin de traiter avec sérieux les problèmes économiques qui nous affectent, cette même nécessité se fait sentir dans la sphère politique.

Ici encore, le panorama comporte lumière et ombre. Cette année, nous avons commencé nos travaux à cette assemblée encouragés par un certain nombre de faits

qui sont intervenus et que nous interprétons comme un clair signal du fait que nous nous acheminons présentement vers la solution de certains conflits. J'ai déjà mentionné les efforts entrepris par nos frères d'Amérique centrale pour mettre fin au drame qui les afflige et les efforts déployés par l'Organisation dans le conflit Iran-Iraq.

Les récents échanges constructifs entre les dirigeants de la République fédérale d'Allemagne et ceux de la République démocratique allemande sont des contributions encourageantes à la paix et la détente mondiales.

Certains conflits se prolongent en dépit de toute logique, comme celui qui afflige depuis plusieurs années le Moyen-Orient et qui a d'ores et déjà prélevé un lourd tribut en vies humaines et en ressources, sans que cela ait servi à fléchir pour autant l'obstination des gouvernements en cause, qui se refusent à reconnaître les droits d'autres Etats et d'autres peuples. Nous réaffirmons notre conviction qu'une paix durable dans la région ne peut être basée que sur la reconnaissance du droit d'Israël de continuer à exister en tant qu'Etat, avec des frontières sûres et stables, et le droit du peuple palestinien de déterminer librement son destin, conformément aux résolutions adoptées par cette organisation.

Nombre de situations concernant la paix et la sécurité sont le résultat de la distorsion de la volonté des peuples par des facteurs extérieurs. Par conséquent, tout ce qui tend à distordre, à falsifier ou à supprimer cette volonté est une atteinte à l'indépendance politique, au libre choix des peuples et à la démocratie et est donc condamnable. C'est la raison pour laquelle notre pays réaffirme sa profonde préoccupation face au maintien de situations telles que celles qui règnent en Afghanistan, au Kampuchea et à Chypre, ainsi qu'à l'oppression intolérable exercée en Afrique du Sud et en Namibie. De même, le maintien de divisions politiques artificielles qui affectent le peuple coréen ne contribue pas à la paix.

Cette situation internationale et d'autres, alimentent un sentiment d'insécurité et servent d'excuse à des pays grands et petits pour continuer de se livrer à une absurde course aux armements, ce qui affaiblit les économies de nombre d'entre eux et ne profite qu'à certaines élites, qu'il s'agisse des producteurs ou des intermédiaires.

En aucun secteur l'abîme entre la créativité technologique et la créativité politique et institutionnelle n'est aussi profond que dans le domaine de l'industrie de guerre. La diversité, le perfectionnement et la puissance des armes ont atteint des niveaux qui défient l'imagination. De même, leur production et le rythme de leur commercialisation continuent de s'amplifier. Ces dernières années,

## M. Iglesias (Uruguay)

par ailleurs, les initiatives dans le domaine du désarmement et du contrôle des armes n'ont pas fait de progrès significatif. La planète est d'ores et déjà saturée d'armes qui suffiraient à la dévaster plusieurs fois, et s'efforce aujourd'hui à les placer dans l'espace extra-atmosphérique, ajoutant ainsi la terreur à la terreur et rendant plus aigu encore le sentiment collectif d'impuissance.

Ces derniers temps, les grandes puissances ont multiplié leurs efforts pour parvenir au moins à des résultats partiels au cours des négociations sur le désarmement et le contrôle des armements. Le week-end dernier, nous avons lu avec un sentiment de soulagement et de joie que les Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique sont sur le point de parvenir à un accord de contrôle des missiles à courte portée et à portée moyenne. Les propos tenus ce matin par le Président des Etats-Unis sont certainement encourageants et sont comme la lumière au bout d'un long tunnel de frustrations et d'échecs. C'est de la volonté des superpuissances que dépend la continuation du monde en tant qu'habitat vivable, et celles-ci doivent savoir que la communauté internationale tout entière attend beaucoup de leurs initiatives et de leurs négociations. Par conséquent, ces grandes puissances sont obligées moralement et juridiquement d'intensifier leurs efforts avant qu'il ne soit trop tard. C'est à elles que revient la responsabilité de sauver le monde de cette obsession des armements dans laquelle il est plongé et qui a malheureusement contaminé de nombreux pays en développement. Dans ce domaine en particulier, la créativité et la bonne foi des Etats sont en jeu. La Conférence sur le désarmement et le développement ne nous a pas vraiment satisfaits. Néanmoins, nous ne pouvons pas méconnaître que la reconnaissance par la presque totalité de la communauté internationale du lien existant entre les deux notions constitue, avec d'autres conclusions, un point de départ prometteur pour des actions futures.

Une troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement permettrait de faire renaître d'anciennes idées, d'en proposer de nouvelles et d'adopter des procédures pour les appliquer. Mais cette session extraordinaire ne doit être convoquée que lorsqu'on sera certain de pouvoir obtenir des résultats positifs et substantiels. Nous devons éviter qu'une occasion de ce genre se transforme en un nouvel exercice de rhétorique.

Aussi longtemps que les initiatives relatives au désarmement général et complet ne se concrétiseront pas, les propositions tendant à libérer certaines zones géographiques des dangers découlant du recours à la force rempliront une fonction essentielle au maintien de la paix et de la sécurité.

L'année dernière, l'Uruquay a appuyé l'initiative proposée par le Brésil, qui s'est concrétisée par l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale faisant de l'Atlantique sud une zone de paix et de coopération. Il semble superflu de souligner l'importance que la région de l'Atlantique sud revêt pour l'Uruguay, non seulement du point de vue politique et stratégique mais également du point de vue économique et sur le plan de l'environnement. De l'avis de mon pays, cette résolution ne représente qu'un premier pas vers l'élaboration d'un statut juridique de l'Atlantique sud qui, tenant compte en particulier des intérêts des pays côtiers, non seulement garantisse que la région ne serve pas de théâtre à des activités belliqueuses ni de prétexte à des affrontements ou à des rivalités, mais constitue en outre un noyau autour duquel se développent de nouvelles expressions de solidarité et de coopération. Mais la création effective d'une zone de paix dans l'Atlantique sud ne sera possible qu'une fois que la guestion des îles Malvinas sera réglée. Comme il l'a déjà fait en de précédentes occasions, l'Uruguay exhorte à nouveau les parties au différend à redoubler d'efforts pour relancer des négociations qui mettent fin à une situation dont la persistance affecte toute l'Amérique latine et qui ne saurait être réglée définitivement que par le retour des îles à l'Argentine, qui a en la souveraineté légitime.

C'est animés du même esprit de solidarité latino-américaine que nous recevons cette année dans notre pays les Ministres des affaires extérieures du Chili et de la Bolivie, qui s'efforcent tous deux de trouver un règlement juste et définitif au problème bolivien d'une ouverture sur la mer. Nous regrettons sincèrement la suspension de ces entretiens et nous exhortons fraternellement nos frères chiliens et boliviens à poursuivre le dialogue, pour lequel nous aurons toujours plaisir à

les recevoir sur notre sol. Nous sommes convaincus que le dialogue est l'unique moyen de venir à bout d'un conflit que nous avons tous intérêt à voir régler.

Il nous faut vivre dans un monde complexe, plein d'embûches mais néanmoins fascinant. Au moment où le monde doit faire face à des dangers inconnus jusqu'ici de l'humanité, nés des intolérances de toutes sortes et de la course aux armements, s'offrent également à l'homme de demain les avantages jamais imaginés de la civilisation technologique moderne.

Administrer le monde selon les principes de l'équité et de la justice est la tâche immense que la Charte a confiée à l'Organisation il y a 42 ans. Pour répondre à ces nobles objectifs, nous devons tous être prêts, avec une sincère volonté politique, à faire face à toutes les ambivalences du monde actuel qui sont le trait le plus décevant de notre époque. En effet, alors que le stade actuel de la civilisation permet à une minorité de jouir d'un niveau inconnu de bien-être, la grande majorité de l'humanité continue de souffrir toujours plus de la faim et de la pauvreté.

Alors que s'achèvent près de 50 années d'efforts en faveur du dialogue international, nous ne sommes toujours pas parvenus à vaincre, par un esprit de tolérance réciproque, la violence des grands fondamentalismes de toutes sortes — raciaux, religieux ou de nationalité —, non plus que le terrorisme, aussi démentiel que sanguinaire.

Tandis que nous adoptons des chartes, traités et déclarations sur le respect des droits de la personne humaine, dans tous les coins de la planète ces droits continuent de faire l'objet de violations flagrantes, une honte au regard des principes éthiques et politiques les plus chers à notre civilisation.

Alors que nous reconnaissons l'interdépendance économique comme un fait aussi inéluctable que bénéfique pour tous, nous sommes incapables de faire face, ensemble, aux grandes inégalités et injustices des relations économiques internationales et des ajustement qui pour le moment interviennent essentiellement dans les pays en développement.

Tout en avançant sur la voie d'un progrès technique aussi brillant que débridé, nous portons atteinte à l'environnement, compromettant ainsi l'avenir de la planète, comme le dénonce avec force détails la Commission sur l'environnement et le développement dans son rapport intitulé "Notre avenir commun", que l'Assemblée doit examiner à la présente session.

#### M. Iglesias (Uruguay)

Au moment où d'énormes ressources sont nécessaires à l'immense transformation structurelle des économies des pays en développement, nous continuons de gaspiller en armements, en une seule année, l'équivalent du montant total de la dette extérieure du tiers monde.

Ce ne sont là que quelques-unes des grandes inégalités qui perturbent et assaillent l'humanité. Pour y faire face, deux choses s'imposent : sur le plan interne, l'engagement de respecter les valeurs d'une société pluraliste et tolérante et, sur le plan international, la mise en place effective d'une société fondée sur les principes du dialogue, de l'équité et de la coopération.

Voilà les principes auxquels souscrivent aussi bien mon gouvernement que l'ensemble de la société uruguayenne. En 1985, l'Uruguay a repris son style de vie démocratique traditionnel et mis en œuvre sans restriction ses institutions républicaines ainsi que la totalité des droits de l'homme civiques et politiques, réalisant ainsi la réconciliation nationale et mettant en marche la dynamique nécessaire à l'édification du progrès économique et social de notre peuple.

Partie intégrante de l'Amérique latine, l'Uruguay se sent profondément solidaire de tous les pays de la région et tient à renouveler ici sa vocation intégrationniste, notamment à l'égard de ses voisins, avec lesquels il continuera de construire des ponts de coopération politique et économique qui, tout en raffermissant notre identité nationale, permettront de renforcer la démocratie et le progrès de toute la région.

Au plan international, l'Uruguay, qui n'a cessé d'être fidèle à ses traditions de respect et d'attachement au droit international, continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer le dialogue international et l'application des principes de la Charte, à laquelle nous avons adhéré. Tel est le message de mon gouvernement et de toute la société uruguayenne.

C'est dans cet esprit que nous sommes venus à cette assemblée, convaincus que, comme sous la direction de votre illustre prédécesseur, M. Humayun Rasheed Choudhury, la présente session, sous votre direction sage et inspirée, Monsieur le Président, donnera des résultats qui contribueront de façon importante à la concorde internationale.

M. SORSA (Finlande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que, grâce à votre expérience et à vos talents de diplomate, vous saurez mener cette session à

#### M. Sorsa (Finlande)

une heureuse issue. Je relève aussi avec satisfaction que vous représentez un pays avec lequel la Finlande se réjouit d'avoir d'excellentes relations de coopération constructive.

A cet égard, je tiens à exprimer la reconnaissance du Gouvernement finlandais à votre prédécesseur, S. E. M. Humayun Rasheed Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, pour le travail extrêmement précieux qu'il a accompli en sa qualité de président de la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

Le Gouvernement finlandais appuie les efforts résolus déployés par le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, au service de notre organisation. Au milieu de ses difficultés, l'Organisation a prouvé qu'elle était capable de résister à l'érosion de son autorité. Mais cela ne suffit pas; la tendance doit être inversée. L'Assemblée générale a maintenant la responsabilité particulière d'adopter des décisions qui permettront à nouveau aux Nations Unies de jouer le rôle unique que ses fondateurs avaient à l'esprit lorsqu'ils ont rédigé la Charte il y a plus de 40 ans. Le rapport annuel du Secrétaire général est à cet égard un heureux présage d'une foi renouvelée.

Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que des défis effrayants dans les domaines de la sécurité et du désarmement, du développement économique et social et des droits de l'homme nous appellent à l'action. En pratique cependant, un accord sur des mesures stratégiques et concrètes continue bien souvent à nous échapper. Concevoir l'intérêt national de façon antagoniste est en contradiction avec la sécurité collective. Depuis plus de 40 ans, les Nations Unies se trouvent au centre des efforts destinés à concilier à la fois les intérêts légitimes des nations souveraines et les besoins de la sécurité collective.

Enfin, après des années de crainte et de frustration, un changement positif semble se dessiner dans les relations entre les grandes puissances. Les accords conclus récemment entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur le contrôle des crises, la réduction des armes nucléaires et une réunion au sommet semblent être une occasion qu'il ne faudrait pas laisser échapper. En fait, un processus est en cours, qui tendrait à diminuer le rôle que jouent les armes nucléaires et les armes classiques dans le maintien de la paix et de la sécurité. C'est là un élan qu'il ne faut pas négliger. L'accord qui émerge sur les forces nucléaires à portée intermédiaire est un phénomène historique parce qu'il réduit en fait les arsenaux nucléaires existants. Ses répercussions se font sentir en particulier en Europe où des progrès sont nécessaires à la fois dans la réduction des armements nucléaires et dans celle des forces classiques.

Il est naturel que la Finlande accueille chaleureusement l'intensification du dialogue international. Poursuivant une politique de neutralité, mon pays ne recherche pas sa sécurité dans les alliances militaires. Nous insistons sur l'importance de l'action collective au moyen d'une coopération internationale organisée. Nous avons foi dans l'Organisation des Nations Unies. Il n'est pas inutile non plus de réaffirmer aujourd'hui notre attachement à l'Organisation des Nations Unies, à sa Charte, à ses principes et à ses objectifs.

Toutes les nations, grandes et petites, dotées ou non d'armes nucléaires, partagent un intérêt légitime dans la paix et la sécurité internationales, et ne peuvent échapper à leur responsablité à cet égard. Là aussi, notre organisation est le point focal d'une entreprise commune. La Conférence sur le désarmement, avec son vaste ordre du jour, offre de nombreuses possibilités de négociations multilatérales sur la prévention de la course aux armements, y compris de son extension à de nouveaux domaines.

Pour apporter sa propre contribution au processus de désarmement multilatéral, la Finlande a récemment avancé des idées dans deux domaines qui, eux aussi, ouvrent

des perspectives pour les Nations Unies. D'une part, la vérification des accords de désarmement et de l'autre, des mesures d'édification de la confiance.

S'agissant du désarmement régional, la Finlande s'élève contre une évolution qui, à notre avis, risquerait de porter atteinte à la stabilité régionale en Europe. Nous insistons sur le fait que toutes les puissances militaires devraient faire preuve de responsabilité et de modération dans la partie septentrionale de l'Europe. Nos initiatives bien connues en ce qui concerne l'instauration d'une zone nordique exempte d'armes nucléaires et les avantages qu'apporterait une confiance accrue dans les régions maritimes du Nord relèvent de cette préoccupation. Nous espérons que l'évolution favorable en Europe centrale n'aura pas d'effets adverses sur la stabilité sur les flancs de l'Europe.

La Conférence de Stockholm, tenue dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), a adopté l'année dernière une série importante de mesures destinées à renforcer la confiance. L'adoption de ces mesures constitue un pas vers une plus grande largeur d'esprit dans les domaines militaires. Nous espérons que d'autres mesures suivront lorsque la Conférence reprendra ses travaux.

Les délégations de 35 Etats se sont réunies à Vienne pour la troisième réunion de suivi de la CSCE. La Finlande s'attend à des résultats concrets aussi bien dans le domaine de l'application des dispositions déjà adoptées que sous forme de nouveaux engagements. Les principaux éléments de la CSCE : sécurité et édification de la confiance, et coopération économique et contacts humains, ont tous besoin d'être renforcés. Le processus de la CSCE offre de grandes possibilités. Ce processus n'est dirigé contre personne mais profite à tous, aussi bien en Europe qu'ailleurs.

La façon dont l'Afrique du Sud est gouvernée constitue précisément ce que les Nations Unies sont censées combattre : l'iniquité, l'injustice et la discrimination. Les Nations Unies doivent redoubler d'efforts pour éliminer le système inhumain et immoral de l'apartheid. L'apartheid ne peut pas être réformé. Il faut l'abolir.

Nous avons prouvé que nous étions prêts à mettre en oeuvre des mesures concrètes contre l'apartheid. Le Parlement finlandais a promulgué une loi qui interdit tout commerce entre la Finlande et l'Afrique du Sud. Cette loi est entrée en vigueur le ler juillet 1987.

## M. Sorsa (Finlande)

Le Gouvernement finlandais continue de penser que des sanctions obligatoires internationales, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, devraient être imposées à l'Afrique du Sud. Ces efforts concertés feraient pression sur l'Afrique du Sud pour qu'elle procède à de véritables changements. De concert avec les autres pays nordiques, nous poursuivons cet objectif.

Une décision sur les sanctions doit être assortie d'une aide accrue aux Etats de première ligne et aux pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe. Dès à présent, une partie substantielle de l'aide bilatérale au développement accordée par la Finlande est versée à ces Etats.

Le Gouvernement sud-africain est également pleinement responsable de la situation qui règne en Namibie. Le Gouvernement finlandais rejette le lien de l'application de la résolution 435 (1978) avec des questions extrogènes. Nous avons condamné à maintes reprises toutes actions unilatérales et toutes tactiques dilatoires de l'Afrique du Sud.

La situation au Moyen-Orient continue d'inquiéter sérieusement la communauté internationale. Un règlement juste, durable et global du différend arabo-israélien ne peut être réalisé que par la voie des négociations, sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité et sur la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens.

Une conférence internationale aiderait grandement à atteindre cet objectif. Des efforts intensifs sont nécessaires pour arriver à un accord sur les principes et le mandat d'une telle conférence. Je me réjouis de constater que des efforts à cette fin se poursuivent.

#### M. Sorsa (Finlande)

La guerre entre l'Iran et l'Iraq dure depuis sept ans. Sous la direction de cette organisation, la communauté internationale a redoublé d'efforts pour mettre un terme à cette guerre extrêmement destructrice. Les plus récentes nouvelles qui nous parviennent de la région soulignent l'urgente nécessité de rechercher les moyens de mettre fin au conflit qui, s'il se poursuit, risque d'avoir des répercussions néfastes à l'échelle mondiale.

L'Amérique centrale souffre de la violence et de l'instabilité sociale. Après des années d'efforts, les cinq gouvernements de la région sont maintenant convenus d'un plan prévoyant un cessez-le-feu et une réconciliation sociale dans l'esprit de la démocratie. La Finlande croit en des solutions régionales aux problèmes régionaux. Nous nous félicitons du processus que représente l'accord de Guatemala et nous sommes disposés à y contribuer comme il convient.

Lorsque des conflits assaillent les nations, les Nations Unies doivent être prêtes à rendre leurs services pour restaurer la paix. Le développement des activités de maintien de la paix des Nations Unies est l'une des plus grandes réalisations de cette organisation. La Finlande est tout particulièrement honorée de participer à ces opérations depuis plus de 30 ans.

Les opérations de maintien de la paix devraient être exécutées dans le cadre d'un mandat clair et net émanant du Conseil de sécurité, avec l'appui sans réserve de ses membres et sur la base de dispositions financières satisfaisantes. Il demeure indispensable que tous les Etats Membres montrent clairement qu'ils sont disposés à apporter un appui politique total aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies et à verser leurs quotes-parts.

Les Nations Unies sont convenues d'un ensemble impressionnant de normes internationalement reconnues dans le domaine des droits de l'homme. Néanmoins, chaque jour, nous sommes témoins de violations des droits de l'homme en maintes régions du monde. Il n'est peut-être pas d'autre domaine d'activité des Nations Unies où l'écart entre la promesse et la réalité soit plus évident que dans celui des droits de l'homme. Assurer le respect de ces normes est notre responsabilité commune.

La situation vulnérable dans laquelle se trouvent des millions de réfugiés et de personnes déplacées dans différentes régions du monde appelle à l'action la communauté internationale et chacun des pays qui la composent. Ceux qui ont besoin de protection et d'assistance internationales doivent être aidés. Pour ce faire, nous comptons pleinement sur les buts et objectifs du Haut Commissariat des

Nations Unies pour les réfugiés. Notre politique est d'augmenter notre contribution pour aider à soulager la situation des réfugiés dans le monde.

Les problèmes qui assaillent l'économie mondiale nous préoccupent gravement. En dépit des progrès enregistrés dans le renforcement des conditions nécessaires à une croissance mondiale, le développement économique dans les pays industriels est plus lent qu'on ne le prévoyait. Dans les pays en développement, le niveau réduit des gains à l'exportation, des taux d'intérêt réels élevés, la charge sans cesse croissante du service de la dette et la réduction des flux de ressources financières compromettent les performances économiques et diminuent les perspectives de développement.

Eviter une autre récession et rétablir une croissance soutenue exigent des changements politiques résolus et immédiats tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Il faudrait que la communauté internationale reconnaisse les coûts sociaux des politiques d'ajustement nécessaires dans les pays en développement. Nous nous félicitons de ce que les institutions financières internationales aient récemment intensifié leurs activités destinées à soulager les pires effets de cet état de choses.

Le problème de la dette continue de faire obstacle à la croissance du monde en développement. C'est là l'une des principales raisons de la dégradation continue des conditions de vie des plus pauvres parmi les pauvres. La lourde charge de la dette complique le réajustement de la politique économique de ces pays. Des programmes d'ajustement structurels et d'autres efforts destinés à améliorer la mobilisation des ressources intérieures, y compris une utilisation plus efficace des investissements, n'ont pas de résultats immédiats en raison de la charge du service de la dette. Le problème du service de la dette des pays en développement devrait être étudié davantage dans le contexte mondial. Lorsque l'on répartit une aide en capital accrue, on doit prendre dûment en compte les besoins des pays les plus vulnérables.

C'est dans ce contexte que la Finlande se félicite des résultats positifs de la septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Son acte final doit être transposé en mesures concrètes tant à l'échelle nationale que dans les organisations appropriées.

La situation économique et sociale en Afrique sera examinée à la présente session de l'Assemblée générale pour la première fois depuis l'adoption du Programme des Nations Unies pour l'Afrique, en mai 1986. La Finlande estime qu'il importe que la communauté internationale montre qu'elle est résolue à mettre en oeuvre le Programme. La Finlande, pour sa part, a soigneusement étudié les possibilités qui s'offrent à elle de promouvoir le Programme. A l'échelle multilatérale, la Finlande a constamment souligné la nécessité d'une action plus efficace de la part des organisations internationales et des institutions financières pour répondre aux besoins économiques et sociaux de l'Afrique. Quelque 60 % de notre aide bilatérale est destinée maintenant à l'Afrique.

La surexploitation des ressources naturelles et la dégradation consécutive de l'environnement ont altéré mondialement d'importants systèmes de vie et sapé sévèrement la base de notre développement économique et social. La menace qui pèse sur notre environnement met en péril notre survie même. Ces questions ressortent clairement comme l'une des préoccupations majeures de notre ordre du jour politique international.

La Commission mondiale pour l'environnement et le développement, présidée par le docteur Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre de la Norvège, a analysé ces questions de façon approfondie. Tant le rapport de la Commission mondiale que la Perspective de l'environnement établie par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) nous transmettent le même message : la croissance économique et un développement plus équitable sont non seulement nécessaires, mais aussi possibles, sans mettre en danger la base des ressources naturelles. Le Gouvernement finlandais fait siens les recommandations de la Perspective de l'environnement ainsi que les principes du rapport de la Commission mondiale. Un développement soutenu devrait être l'un des principes directeurs régissant les activités du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

Il importait que le débat intensif consacré l'an dernier à l'efficacité des Nations Unies aboutît à un consensus. Toutes les organisations devraient de temps à autre soumettre leurs activités à un examen minutieux. Plutôt que d'y voir un cas particulier, il faudrait y voir un processus continu, dans lequel la viabilité quant au fond et l'efficacité quant à l'administration constituent un tout.

Les Nations Unies ne font pas exception à cette règle. Une auto-analyse approfondie devrait impliquer une discussion sur les modifications qui pourraient être jugées nécessaires. Des décisions devraient suivre. L'ensemble du processus devrait s'attacher à renforcer la capacité opérationnelle de l'Organisation.

De l'avis de mon gouvernement, les Nations Unies, en tant qu'organisation, devraient rechercher le maximum d'efficacité sur une base financière stable et fiable. L'une ne peut être réalisée sans l'autre. Une base financière saine ne pourra être établie que si tous les Etats Membres sont disposés à se montrer à la hauteur de leurs obligations en la matière. Il ne se peut pas que les Etats Membres versent leurs contributions au budget de l'Organisation selon que l'action des Nations Unies aura ou non satisfait leurs besoins nationaux.

Les Nations Unies sont un instrument commun dans nos efforts pour réaliser des objectifs communs. A cet égard, l'efficacité administrative est une condition nécessaire mais non suffisante. Les conditions suffisantes ne seront réunies que lorsque les Etats Membres seront disposés à utiliser pleinement cet instrument.

Nous, Etats Membres, tenons donc les engagements pris et les promesses faites à cette organisation il y a deux ans lors de sa session commémorative.

Reconnaissons franchement ses échecs et ses faiblesses, aussi bien que ses forces.

Ne perdons pas de vue les chances de pallier ce qui a été négligé. Utilisons de façon judicieuse nos ressources aux fins pour lesquelles les Nations Unies ont été créées. Dans un monde en évolution, l'Organisation doit pouvoir répondre aux besoins changeants de l'humanité, que ces besoins relèvent de la sécurité, du développement économique et social, des droits de l'homme ou des libertés fondamentales.

M. WAGNER TIZON (Pérou) (interprétation de l'espagnol): Monsieur le Président, je souhaite vous transmettre le salut du peuple et du Gouvernement du Pérou et vous dire le plaisir que nous cause votre élection à la tête des délibérations de l'instance suprême de la communauté internationale. Votre dévouement au processus de la concorde internationale constitue le meilleur garant du succès de votre mission.

Je dois en outre adresser nos encouragements ainsi que l'expression de notre reconnaissance au Secrétaire général. Sa réélection unanime est le meilleur hommage que la communauté internationale puisse rendre à son oeuvre courageuse en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Nous vivons une époque de précarité et de détérioration du système international, qui exige l'instauration d'une nouvelle rationalité, le renforcement des mécanismes qui permettront d'apporter, au niveau multilatéral, les solutions appropriées aux grands problèmes mondiaux. Nous sommes particulièrement préoccupés par la crise du système des Nations Unies. En effet, au-delà des problèmes

#### M. Wagner Tizon (Pérou)

purement financiers et conjoncturels, on décèle la volonté de certains d'affaiblir l'Organisation, de compromettre son indépendance et de la neutraliser en tant qu'instance de négociation des grandes affaires internationales.

Certains veulent éroder le multilatéralisme pour écarter les pays en développement des mécanismes mondiaux de prise de décision et pour empêcher que les organismes puissent jouer leur véritable rôle, non seulement en tant qu'entités opérationnelles et instruments de coopération, mais également en tant que facteurs de transformation des bases mêmes du système et des instruments en vue d'instaurer un ordre international démocratisé.

Les Nations Unies sont une organisation déséquilibrée au détriment des pays en développement. Cela se manifeste par le biais du droit de veto en Conseil de sécurité, par le biais de la suprématie financière, qui équivaut à un droit de veto supplémentaire, et par le biais d'une concentration quasi héréditaire des postes principaux de l'Organisation entre les mains d'un groupe de pays.

Aussi, loin d'ajouter à l'inégalité qui existe au sein des Nations Unies, toute réforme, quelle qu'elle soit, devra au contraire avoir pour objet de démocratiser véritablement l'Organisation, d'assainir la situation financière sans imposer d'hypothèque politique et de consolider son indépendance d'action au service de ces grands objectifs que sont la paix et le développement.

Ce qu'il faut en effet, c'est une nouvelle conception du système des Nations Unies, afin que l'Organisation puisse répondre aux défis des transformations structurelles que connaissent les relations internationales, à l'ère post-industrielle, afin de diriger cette évolution naissante, afin de conjurer les dangers potentiels pour le tiers monde que représenteraient l'instauration d'une dépendance plus grave encore et la distorsion des composantes fondamentales de l'Etat-nation.

Dans ce but, il est impératif de mener une réflexion collective, d'émettre un diagnostic, d'esquisser une nouvelle conception de la structure institutionnelle du système international, débouchant sur une réforme des mécanismes surannés surgis de l'après-guerre, qui réponde aux besoins d'une nouvelle dynamique internationale.

Nous vivons actuellement une période qui promet d'être une nouvelle étape dans le processus du désarmement. Les accords récents intervenus entre les Etats-Unis et l'Union soviétique offrent, pour la première fois, la perspective encourageante, d'un renversement de tendance dans la course fatidique aux armements. De tels accords nous inspirent l'espoir que la conscience universelle en faveur de la paix et du désarmement – à l'origine de l'appel lancé à Harare par les chefs d'Etat du

## M. Wagner Tizon (Pérou)

Mouvement des non-alignés - s'imposera en fin de compte face à des conceptions égocentriques de la sécurité qui continuent à gaspiller des ressources pour gagner une guerre impossible au lieu d'oeuvrer à une paix sans victoire, fondée sur la pleine réalisation de la justice sociale internationale.

Nous espérons que ces progrès présageront une avancée véritable vers l'interdiction totale des essais nucléaires, la prévention de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique, le renforcement des négociations multilatérales sur les autres aspects du désarmement et le dégagement de ressources en faveur du développement économique et social.

A l'échelon régional et sous-régional, nous continuerons à mobiliser nos efforts pour impulser le développement grâce à la réaffectation dans le secteur social des ressources allouées à la défense, un processus en cours qui est de nature à renforcer la sécurité régionale basée sur une nouvelle dynamique de coopération, d'intégration et de solidarité.

Nous pensons que les zones de paix sont des instruments propres à renforcer la sécurité internationale et à aider à la réalisation des tâches du développement régional. C'est pourquoi mon pays est favorable à la proclamation d'une zone de paix dans le Pacifique sud.

Nous plaçons au coeur de nos préoccupations le lien indissoluble entre le désarmement et le développement et l'interdépendance entre une telle conception et une conception démocratique et globale de la sécurité. En dépit de ses déceptions, la récente Conférence internationale consacrée à l'examen de cette question a offert une occasion précieuse de préciser ces notions et d'ouvrir un débat dont nous espérons qu'il deviendra rapidement universel et qu'il sera suffisamment créatif pour permettre de déterminer les moyens de faire en sorte que cette relation soit efficace et favorise une coopération internationale authentique, sur la voie d'un multilatéralisme renouvelé et fructueux.

Une contribution importante sera bientôt apportée par le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le développement et le désarmement en Amérique latine, qui sera inauguré à Lima dans les prochains jours, conformément à la décision unanime adoptée par notre assemblée l'année dernière. Nous sommes convaincus que le Centre régional permettra de mobiliser les efforts collectifs des pays de la région pour réfléchir sur le lien entre le désarmement et le développement et sur l'impact de celui-ci sur le lien entre les conflits et la paix.

En accueillant cette nouvelle institution qui appartient à tous les pays de la région, le Pérou ne cessera d'oeuvrer en faveur de la vitalité et de l'efficacité permanente de cette institution et nous invitons les Etats Membres à lui apporter toute leur coopération.

Sur l'initiative du Pérou et du Groupe des 77, l'Assemblée générale examine depuis deux ans le grave problème de la dette extérieure des pays en développement. Le fruit de cet examen a été l'adoption de la résolution 41/202 et la prise récente de décision par la septième CNUCED. Il semble ainsi que la gravité du problème soit maintenant enfin reconnue par tous.

Cependant, le problème de la dette s'aggrave chaque jour du fait du manque de concertation universelle pour mettre en oeuvre une stratégie valide qui pourrait permettre de résoudre ces difficultés. Prétendre régler la crise de la dette extérieure en imposant un ajustement et des refinancements continus, c'est persévérer dans l'erreur.

En effet, les processus constants de refinancement de la dette extérieure permettent aux créanciers de transformer des prêts dévalués en nouveaux prêts assortis d'intérêts supplémentaires qui augmentent en fin de compte à la fois le principal et les intérêts. En d'autres termes, grâce à ces mécanismes de refinancement, on procède à un transfert permanent des ressources financières en

direction des créanciers; il s'agit, en fait, d'un véritable tribut perpétuel payé par les pays en développement débiteurs.

Aussi la dette exprime-t-elle une asymétrie qui est le résultat d'une politique de puissance qui n'accepte ni d'assumer la coresponsabilité du problème de la dette ni d'assouplir ses positions pour reconnaître la valeur réelle de la dette, pour accepter des taux d'intérêt historiques, ni de reconnaître la capacité réelle de paiement des débiteurs établie à partir des exigences de son développement économique et social.

En raison de cette situation, de nouveaux pays en développement adoptent chaque jour des mesures unilatérales revendiquant leur souveraineté ainsi que le droit au développement de leurs peuples, limitant ainsi le transfert des ressources et refusant ce tribut perpétuel aux organismes de financement internationaux. Ainsi, devant le mépris de la loi du créancier surgit aujourd'hui le bien-fondé de la loi du débiteur.

Si le fléau de la dette est parvenu à renverser la logique de la coopération internationale, en conduisant le système financier aux limites de sa crédibilité et de sa viabilité politiques, aujourd'hui le phénomène du trafic de drogue international prend des proportions qui non seulement altèrent l'essence profonde des Etats, mais ajoutent au panorama déjà critique des relations internationales une structure criminelle d'une ampleur extraordinaire.

Il est encourageant dans ce contexte de souligner l'importance de la Conférence qui s'est déroulée à Vienne sur la lutte contre le trafic des stupéfiants, et qui marque une nouvelle étape dans le traitement politique de ce problème aux connotations sociales, économiques et politiques complexes et dont la déclaration finale reprend les principes fondamentaux qui sont défendus par mon pays.

La baisse des cours des matières premières et la rareté des ressources qui sont à l'origine de la crise de l'endettement offrent un contraste scandaleux avec la multiplication des ressources financières qui sont actuellement consacrées à la consommation de la drogue. Le Pérou considère que le moment est maintenant venu de concrétiser l'appui des pays consommateurs pour permettre l'introduction d'un flux massif de ressources financières dans les pays producteurs afin de modifier de façon radicale la structure productive artificiellement créée par le trafic de la drogue dans certaines régions du monde.

4 ...

Il s'agit en fait d'intervenir auprès des agriculteurs pour les dissuader de rechercher une prospérité néfaste liée à la drogue et pour les encourager à se tourner vers des cultures rentables et efficaces en leur offrant une garantie pour l'exportation de leurs produits dans le cadre d'une nouvelle structure productive agro-industrielle.

Lorsque notre assemblée générale a adopté, il y a deux ans, un texte important sur le terrorisme, les Nations Unies ont pris un engagement unanime. Cependant, tout n'a pas été mis en oeuvre jusqu'à présent pour créer les conditions internationales qui empêcheraient l'instauration d'un climat propice aux activités terroristes. Je crois qu'il n'est pas possible de différer une mobilisation des consciences afin de désavouer de façon ouverte toutes les organisations qui, sous des prétextes politiques ou culturels, s'efforcent de créer dans des sociétés développées, une attitude de tolérance à l'égard du prosélytisme d'agents de groupes qui imposent la violence et provoquent la mort dans nos démocraties et qui portent atteinte aux aspirations de liberté et de justice de nos peuples.

Les initiatives qui ont été prises pour distinguer le terrorisme des luttes légitimes des mouvements de libération nationale contre le colonialisme, l'apartheid et l'occupation étrangère sont autant de démarches positives qui devraient permettre d'avancer avec une plus grande détermination dans ce domaine.

Une année après la dernière Conférence au sommet de Harare, nous avons constaté parmi les pays non alignés une nouvelle dynamique à la hauteur des défis qui se posent à l'heure actuelle. Nous, les pays non alignés devons répondre de façon unanime et efficace à la conjoncture internationale fluctuante, en intégrant nos propres perspectives et en nous consolidant en tant que force de négociation capable de promouvoir des solutions efficaces aux graves problèmes mondiaux.

C'est dans ce contexte que les pays non alignés sont profondément préoccupés par les foyers de tension, intitulés à tort résiduels, que doit examiner à juste titre notre assemblée générale.

Mon pays est consterné par l'escalade et la prolongation du conflit entre l'Iran et l'Iraq et nous appuyons le processus de paix engagé par le Conseil de Sécurité ainsi que le rôle crucial joué par le Secrétaire général.

Le problème de l'Afrique australe reste sans solution car on continue de s'opposer de façon intransigeante à notre lutte pour l'élimination du régime d'apartheid et pour l'indépendance de la Namibie, autant de luttes héroïques avec lesquelles le Pérou veut rappeler sa solidarité inébranlable.

# M. Wagner Tizon (Pér

Nous enregistrons avec satisfaction les progrès qui ont été réalisés ces derniers temps vers la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient qui permettrait de résoudre le problème de façon pacifique et qui répondrait aux besoins de sécurité de toutes les parties en respectant les droits du peuple palestinien. Par ailleurs, nous nous associons aux efforts du Secréta général dans la recherche d'une solution politique et négociée de la situation en Afghanistan sur la base de l'indépendance, du non-alignement et de l'autodétermination de cette nation.

Une fois encore, nous appuyons fraternellement la juste revendication de la République argentine en ce qui concerne ses droits souverains sur les îles Malvinas et nous rappelons l'urgence d'une négociation qui mette un terme à ce vestige du colonialisme.

En ce qui concerne la situation en Amérique centrale, le Pérou a toujours été convaincu qu'il est possible de trouver une solution pacifique fondée sur les droits des pays de cette sous-région à déterminer leur propre destin, à l'abri de toute ingérence ou de toute intervention étrangères; et nous sommes solidaires du Nicaragua dans la défense de sa souveraineté, de son indépendance, de son intégrité territoriale, de sa stabilité et de son autodétermination.

La présente session de l'Assemblée se tient alors que la situation en Amérique centrale est marquée par de nouvelles perspectives qui ouvrent la voie au processus de recherche de la paix impulsé par le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui. C'est un motif de profonde satisfaction que d'apprendre que les présidents des pays d'Amérique centrale ont signé le 7 août dernier un document visant à établir une paix ferme et durable en Amérique centrale et constitué une commission exécutive destinée à permettre l'application de ces accords de paix et que, dans le cadre de cette nouvelle dynamique, on a créé une Commission internationale de vérification et de suivi.

Nous saluons ce grand pas en avant fait par les gouvernements des pays d'Amérique centrale, qui appelle l'adoption d'une résolution d'importance historique exprimant l'appui sans réserves de la communauté internationale au processus de paix qui avait été accepté au Guatemala et donnant clairement au Secrétaire général de l'ONU mandat d'appuyer la mise en oeuvre de ce processus de paix, notamment des travaux de la Commission internationale de vérification et de suivi.

L'Amérique latine a choisi d'agir avec audace dans le monde, tirant parti de l'expérience acquise et des conceptions qui lui sont propres, en cherchant à devenir un facteur de transformation dans les relations internationales.

L'Amérique latine montre son vrai visage en prenant conscience de la nécessité de modifier les structures économiques internationales, en s'identifiant à la cause des pays pauvres et deshérités du monde afin que le développement devienne un droit et une responsabilité internationale et, à l'intérieur de la région, en mettant en place des structures de coopération politique et d'intégration économique, créant ainsi les espaces nécessaires à la viabilisation du développement et au renforcement du pouvoir de concertation.

## M. Wagner Tizon (Pérou)

La première expérience de dialogue et de concertation en matière de sécurité a été offerte par les propositions de paix faites par le Groupe de Contadora et le Groupe d'apui dans le cas de l'Amérique centrale. Cette manifestation de solidarité et de concertation a donné lieu à une expérience de coopération politique entreprise par un groupe dit Groupe des Huit, qui culminera avec la réunion des présidents, à Mexico, au mois de novembre prochain.

Ce nouveau cadre de coopération politique créé sur une base solide, celle de la démocratie, qui pratique une diplomatie souple et sans exclusive, se veut le noyau dur d'un processus de coordination dans le secteur latino—américain qui conduirait la région à s'assumer et à consolider sa présence dans le système international, grâce à l'exercice sans précédent d'une unité politique, d'une identité économique propre et d'une nouvelle conception de la sécurité collective.

Dans ce même ordre d'idées, le fait que ces jours derniers, les pays membres du Système économique latino-américain (SELA) ont décidé de tenir chaque année une réunion des ministres des affaires étrangères avant l'Assemblée générale des Nations Unies afin d'examiner, dans le cadre d'un dialogue direct et informel, la situation internationale et ses répercussions sur notre région, ainsi que les mesures propres à renforcer l'unité et l'action commune en Amérique latine et dans les Caraïbes, revêt la plus grande importance. Cette instance de dialogue et de concertation politique confère au SELA une nouvelle dimension aux perspectives prometteuses pour l'unité régionale.

La crise du système international met les pays en développement aux prises avec des conjonctures difficiles et l'effort national entrepris pour tirer les grandes masses d'une pauvreté séculaire est menacé par des intérêts contraires qui préconisent le maintien d'un statu quo injuste et malsain.

Au milieu des difficultés historiques qui tiennent à sa condition de pays du tiers monde, difficultés aggravées par l'agression du terrorisme et l'extorsion de la dette, le Pérou offre aujourd'hui la preuve tangible qu'il est possible, dans une démocratie, de faire des transformations structurelles pour consolider un projet nationaliste populaire.

Si les politiques d'ajustement d'un système financier discrédité ont relégué au deuxième plan les négociations sur un nouvel ordre international, il est plus que jamais nécessaire aujourd'hui que les pays en développement fassent valoir une alternative basée sur la croissance et la redistribution de la richesse, bref un nouveau concept du développement.

Au sein de cetté haute instance mondiale, on a soutenu la thèse selon laquelle il y aurait une relation contradictoire entre le rôle de l'Etat et le développement, en donnant pour exemple la croissance qu'a connue le secteur économique informel. Le Gouvernement péruvien estime qu'il n'existe pas de contradiction de cette nature, d'autant plus lorsque l'action de l'Etat vise précisément à éviter la concentration oligarchique et oligopolitique de la propriété et de la production, afin de donner accès à tous les citoyens, notamment les plus pauvres et les marginaux, aux moyens qui leur sont nécessaires pour se réaliser pleinement dans le contexte d'une société plus juste et plus égalitaire et, par conséquent, authentiquement démocratique.

On a également dit que le droit au développement n'était pas autre chose que le droit des agents économiques d'agir en toute liberté. Si notre assemblée des nations a consacré le droit au développement comme un des droits fondamentaux de la personne humaine et des peuples, c'est parce qu'une structure internationale de domination et d'exploitation étouffe de plus en plus la capacité de nos pays de parvenir à leurs objectifs de développement national. Le fait que, quel que soit leur modèle économique et social, les indices du développement et du niveau de vie de la quasi-totalité des pays du tiers monde sont revenus à leur niveau d'il y a 20 ans est la preuve du caractère structurel et global d'une crise qui est la conséquence des rapports de force et d'un ordre économique international qui fait baisser le prix de nos matières premières, fait obstacle à l'accès de nos produits sur les marchés, privilégie les méthodes d'ajustement récessives pour couvrir une dette qui n'est pas payable dans ses termes originaux et n'accepte la coopération internationale que si les pays en développement deviennent tributaires de ceux qui bénéficient de cet ordre injuste.

En revanche, remplacer, comme l'a fait le Pérou, les politiques d'ajustement par des politiques anticrises de croissance, accompagnées d'une redistribution, permettrait de jeter un pont entre les besoins immédiats et les demandes à long terme afin d'obtenir un nouvel ordre économique international. Parvenir à un consensus dans ce domaine permettrait de semer le germe d'un nouveau développement conforme aux besoins du siècle qui va commencer.

Le Pérou réaffirme aujourd'hui sa solidarité fraternelle et militante avec tous les peuples qui luttent pour la liberté, la paix et la justice, réaffirme sa volonté de parvenir à une entente et à une coopération internationales, réaffirme son attachement aux principes et objectifs de l'Organisation et à la responsabilité qui est la sienne dans la construction d'un monde meilleur, plus sûr et plus juste.

M. HERNANNSSON (Islande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la tête de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je puis vous assurer de l'appui de la délégation de l'Islande dans l'exécution des tâches qui vous incombent dans cette noble fonction.

Il y a deux ans, lors du quarantième anniversaire des Nations Unies, j'avais eu l'honneur de prendre la parole devant cette auguste assemblée. A cette occasion, j'avais également eu le plaisir d'écouter de nombreux dirigeants dire leur espoir en un monde sans guerre et sans misère, un monde de paix et de bien-être pour tous. Je ne doute pas de la sincérité de ceux qui ont exprimé cet espoir mais je pose alors la question : pour quoi avons-nous échoué?

On peut trouver plusieurs explications dans ces remarquables discours d'anniversaire. Il ne fait aucun doute que beaucoup de choses ont été réalisées grâce aux Nations Unies et surtout grâce aux efforts des différentes institutions spécialisées chargées de traiter des divers problèmes mondiaux. Pourtant, une opinion assez généralement répandue veut que l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité aient trop souvent échoué. Et il ne fait guère de doute qu'il existe tout un faisceau de preuves pour corroborer cette opinion.

L'Assemblée générale, semble-t-il, est devenue une instance de débats animés où des nations qui, en général, semblent appartenir à tel ou tel bloc de puissance et avoir des points de vue déjà arrêtés sur la plupart des questions d'importance, se lancent dans une série d'accusations et de contre-accusations. Pour nombre de pays, l'Assemblée générale ne semble pas être une instance mondiale où les chefs d'Etat cherchent des réponses sérieuses aux nombreux problèmes dont souffre l'humanité.

Mais diront certains, pourquoi soulever cette question maintenant? Il y a deux ans, nous nous sommes livrés à l'examen des travaux que les Nations Unies ont réalisés au cours des 40 dernières années et avons fait des propositions afin de les améliorer. Nous sommes aujourd'hui réunis pour une autre session de l'Assemblée générale. Le moment est donc opportun pour agir comme nous l'avions promis au monde il y a deux ans et de montrer, au cours de la présente session de l'Assemblée générale, que nous pensions ce que nous disions.

La délégation de l'Islande auprès de l'Assemblée générale agira en conséquence. Nous ne prendrons pas part aux accusations et discussions entre les nations. Nous honorerons les droits souverains de chaque nation de gérer ses

propres affaires tant qu'elle le fait dans le cadre des règles et règlements internationalement concertés, sans faire de tort à personne.

Nous nous opposerons à tous ceux qui n'honoreront pas la souveraineté de leurs voisins et qui commenceront des conflits militaires et des guerres. Nous appuierons toutes les mesures raisonnables propres à régler ces conflits.

Nous félicitons les pays de l'Amérique centrale de l'accord de paix qu'ils ont conclu et nous demandons instamment à toutes les nations d'appuyer la mise en oeuvre de ce traité. Bien entendu, nous supposons que les parties intéressées rétabliront sans plus tarder les droits de l'homme dans la région et, ce faisant, montreront ainsi leur sincère intention d'honorer cet accord.

Nous appuyons fermement aussi la mesure prise par le Conseil de sécurité pour essayer de mettre fin au conflit militaire au Moyen-Orient et je suggère, si les pays en question ne l'acceptent pas, qu'elle soit suivie par d'autres mesures internationales telles que, par exemple, un embargo total sur les armes.

Nous appuierons toutes les résolutions réalistes tendant à la limitation et, finalement à l'élimination des armes nucléaires, à l'interdiction des essais nucléaires et à l'élimination des armes chimiques à l'aide de moyens satisfaisants de vérification.

Nous nous opposons fermement à l'<u>apartheid</u> et à toute répression des droits de l'homme.

Nous participerons à tout effort sérieux pour améliorer la qualité de la vie en général. Par conséquent, nous appuierons toute mesure raisonnable visant à empêcher la pollution et la destruction de l'environnement, notamment lorsque de telles pratiques touchent plus d'une nation, voire le monde entier. A cet égard, je mentionne à titre d'exemple la pratique qui consiste à faire des océans un dépotoir pour les déchets les plus dangereux ou à détruire la couche d'ozone. Aucune nation ni aucun complexe industriel ne devrait être autorisé à poursuivre de telles pratiques qui n'ont souvent d'autre but que des avantages financiers.

Le danger qu'entraîne l'application de l'énergie nucléaire pour la production électrique ne saurait être plus longtemps ignoré. Dans cette perspective, je suggère que l'industrie de l'énergie nucléaire accepte des normes de sécurité obligatoires et une inspection telle que le déterminerait une instance internationale comme l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'Islande appuie fermement les conclusions et les propositions faites par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et nous sommes certains

qu'elles deviendront la base d'une action mondiale. Nous honorerons le droit de chaque nation d'utiliser ses ressources de manière appropriée, à l'intérieur de ses frontières, sans aucune ingérence extérieure. Mais lorsqu'une telle exploitation touchera d'autres pays, nous insisterons sur la nécessité d'une consultation internationale et d'un contrôle scientifique. Nous estimons en outre que toutes les ressources vivantes ont le droit d'être préservées bien qu'on puisse les utiliser de la manière appropriée. Nous rejetons l'ingérence de toute nation qui se serait érigée en gendarme quelle que soit la puissance de cette nation. Il faut être sans défaut pour critiquer les autres.

Je crois avoir exposé clairement la position de la délégation de l'Islande. En outre, je tiens à souligner que nous nous tournons vers les Nations Unies avec de grands espoirs et un grand respect. Malgré ses faiblesses, nous considérons que cette importante organisation est le plus grand espoir de survie pour l'humanité. Nous pensons que les Nations Unies doivent être renforcées et nous sommes prêts à participer à cette entreprise.

Personnellement, je crois qu'une grande partie de nos problèmes résident dans le manque de confiance. Par conséquent, je suggère que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour permettre aux peuples de toutes les régions du monde de voyager librement et de se connaître. Je suis certain que cela permettrait de dissiper de nombreuses idées fausses que nous nous faisions souvent les uns sur les autres.

Il y a un an, mon pays, l'Islande, a accueilli les dirigeants des deux nations les plus puissantes du monde et qui, nous pouvons le supposer, détiennent l'avenir de l'humanité entre leurs mains. Cela a été pour nous un plaisir d'être le pays hôte de cette réunion et de contribuer ainsi un petit peu à cette entreprise en cours si importante : faire en sorte de parvenir à un accord sur la réduction des armes nucléaires - accord qui se fait attendre depuis si longtemps.

Je me félicite tout particulièrement des résultats maintenant manifestes de l'accord annoncé par les superpuissances sur l'élimination des missiles de moyenne portée. Nous sommes certains que cet accord sera suivi par d'autres mesures en faveur de l'élimination des armes nucléaires.

#### M. Hermannsson (Islande)

L'Islande, qui est parmi les rares nations à n'avoir pas de forces militaires, sera toujours prête à participer à une telle entreprise, une entreprise visant à améliorer la vie sur la terre. Je voudrais que mon pays devienne un refuge pour ceux qui veulent se rencontrer en paix et qui cherchent des solutions aux nombreux problèmes dont souffre l'humanité. A cette fin, non seulement j'invite les dirigeants des superpuissances mais de plus je vous invite tous dans mon pays, l'Islande.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation du russe) : Nous avons entendu le dernier orateur de la séance de cet après-midi.

La représentante du Viet Nam a demandé la parole pour exercer son droit de réponse. Je rappelle aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les interventions faites dans l'exercice du droit de réponse doivent être limitées à 10 minutes pour la première intervention et à 5 minutes pour la seconde intervention, et doivent être faites par les délégations de leur place.

Je donne maintenant la parole à la représentante du Viet Nam.

Mme TON NU THI NINH (Viet Nam) (interprétation de l'anglais): Je déplore que ma délégation doive exercer son droit de réponse en cette première journée du débat général. Dans sa déclaration prononcée ce matin, le chef de la délégation de Singapour a dénaturé les actions et intentions du Viet Nam à propos du Kampuchea et à propos de la solution de cette question. Nous souhaitions une démarche constructive et tournée vers l'avenir au cours du débat général de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Malheureusement, le Ministre des affaires étrangères de Singapour a décidé dans sa première déclaration de prendre un ton qui ne correspond pas à l'esprit réaliste qui règne dans la majorité des Etats concernés et qui ne correspond pas non plus à l'atmosphère générale de la session qui se doit d'être propice au dialogue.

Par déférence envers l'Assemblée générale et afin de ne pas lui faire perdre un temps précieux, ma délégation s'abstiendra de répondre au contenu de la déclaration faite par le chef de la délégation de Singapour. Nous le ferons le moment venu quand nous ferons notre déclaration en ce débat général.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation du russe) : Je donne maintenant la parole au représentant de Singapour, qui a demandé à exercer son droit de réponse.

M. MAHBUBANI (Singapour) (interprétation de l'anglais): A dire vrai, je suis quelque peu surpris. J'espérais en entendre un petit peu plus de la part de ma collègue du Viet Nam parce que mon ministre des affaires étrangères a abordé un bon nombre de questions importantes. Toutefois, je souhaite répondre sur un point essentiel qui vient d'être soulevé ici.

### M. Mahbubani (Singapour)

On a dit que nos efforts et nos déclarations en cette session de l'Assemblée générale perturberaient un véritable dialogue en Asie du Sud-Est. Singapour, comme tous les autres Etats de l'Asie du Sud-Est, se félicite du dialogue. Nous préconisons tous le dialogue, et nous l'avons dit depuis 1979.

Toutefois, je regrette de devoir déclarer qu'en dépit de sept ou huit années de dialogue, la situation n'a pas évolué au Kampuchea, les troupes étrangères sont toujours là, les principes fondamentaux du droit international sont toujours violés, et des tentatives sont toujours faites pour tromper la communauté internationale en lui faisant croire qu'un changement réel s'est produit. C'est pour cette raison que mon ministre des affaires étrangères s'est prononcé clairement pour attirer l'attention des membres de l'Assemblée sur les faits essentiels qui caractérisent la situation.

La délégation du Viet Nam nous dit qu'elle répondra pleinement aux questions que nous avons soulevées. Nous nous réjouissons d'entendre la réponse du Viet Nam et bien entendu nous poursuivrons le dialogue comme nous l'avons toujours fait, c'est-à-dire d'une façon ouverte et amicale.

La séance est levée à 18 h 15.